

XIV, 28.3, C.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

---

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 20 OCTOBRE 1908

---

Discours de M. le Recteur F. THIRY

SUR

LES ENFANTS A SAUVER

---

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908



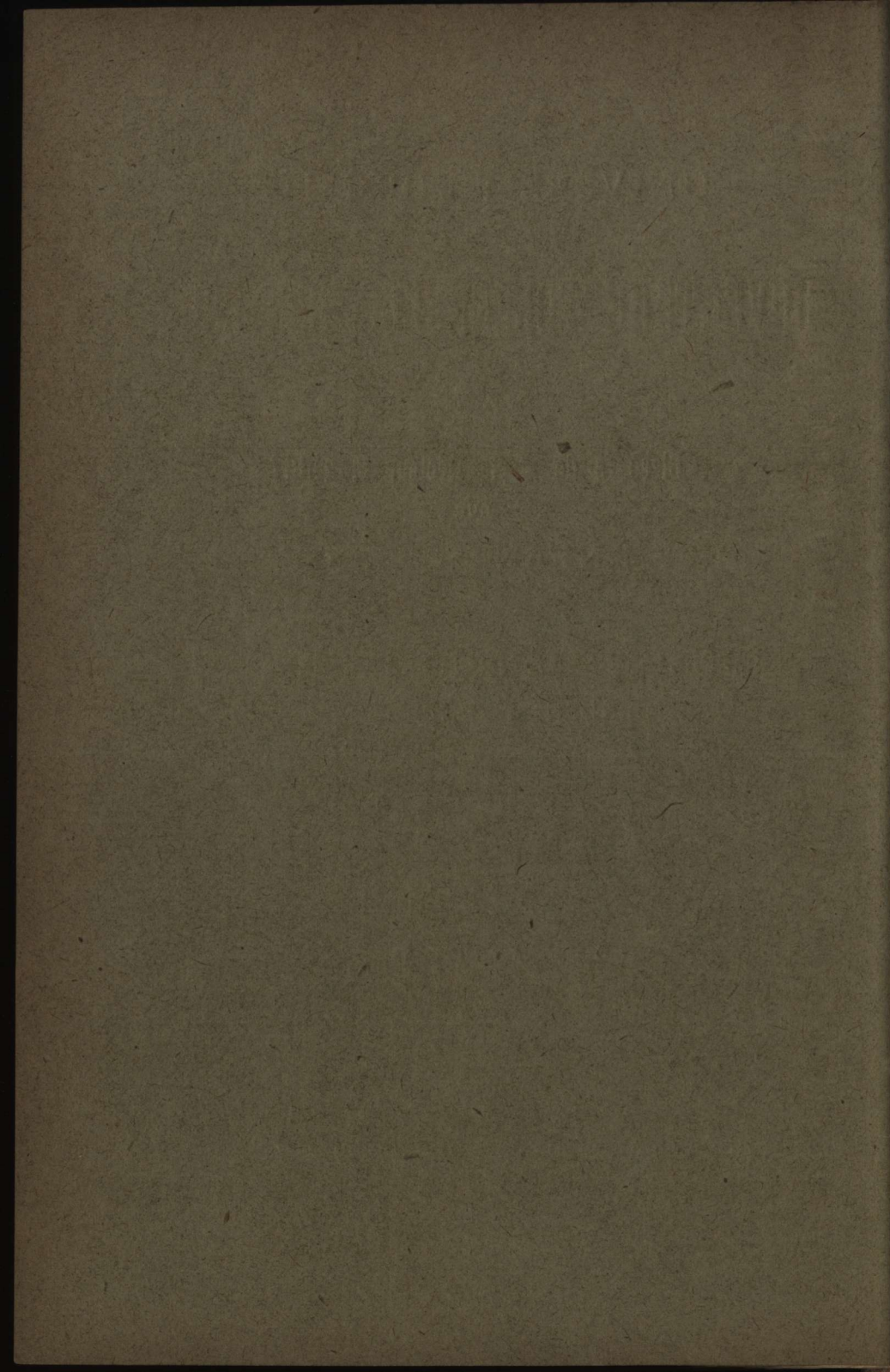
LIÈGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

52, RUE DES CLARISSÉS, 52

—  
1908

87843



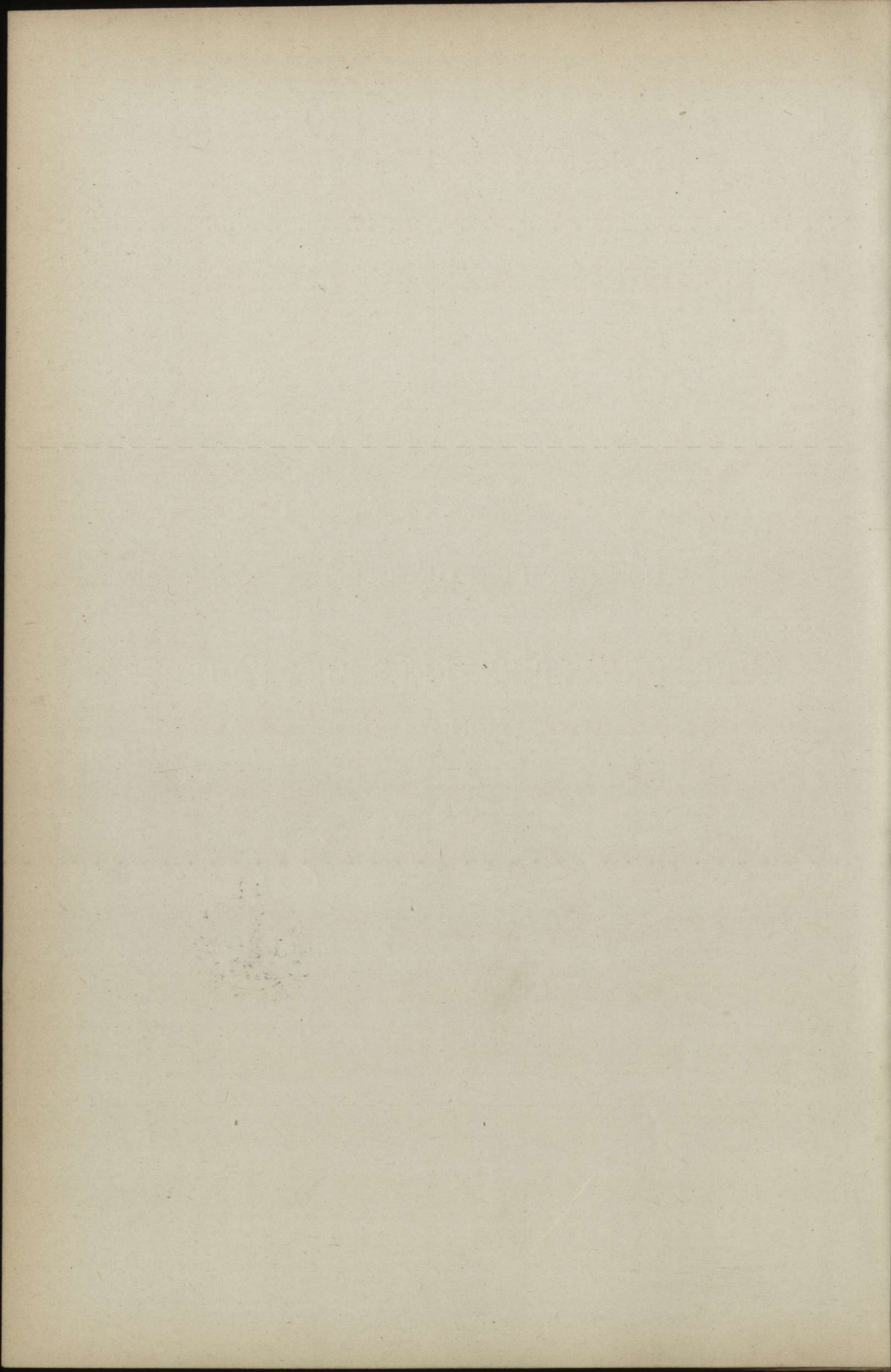
UNIVERSITÉ DE LIÉGE

---

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

20 OCTOBRE 1908

---



UNIVERSITÉ DE LIÈGE

---

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 20 OCTOBRE 1908

---

Discours de M. le Recteur F. THIRY

SUR

LES ENFANTS A SAUVER

---

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1907-1908



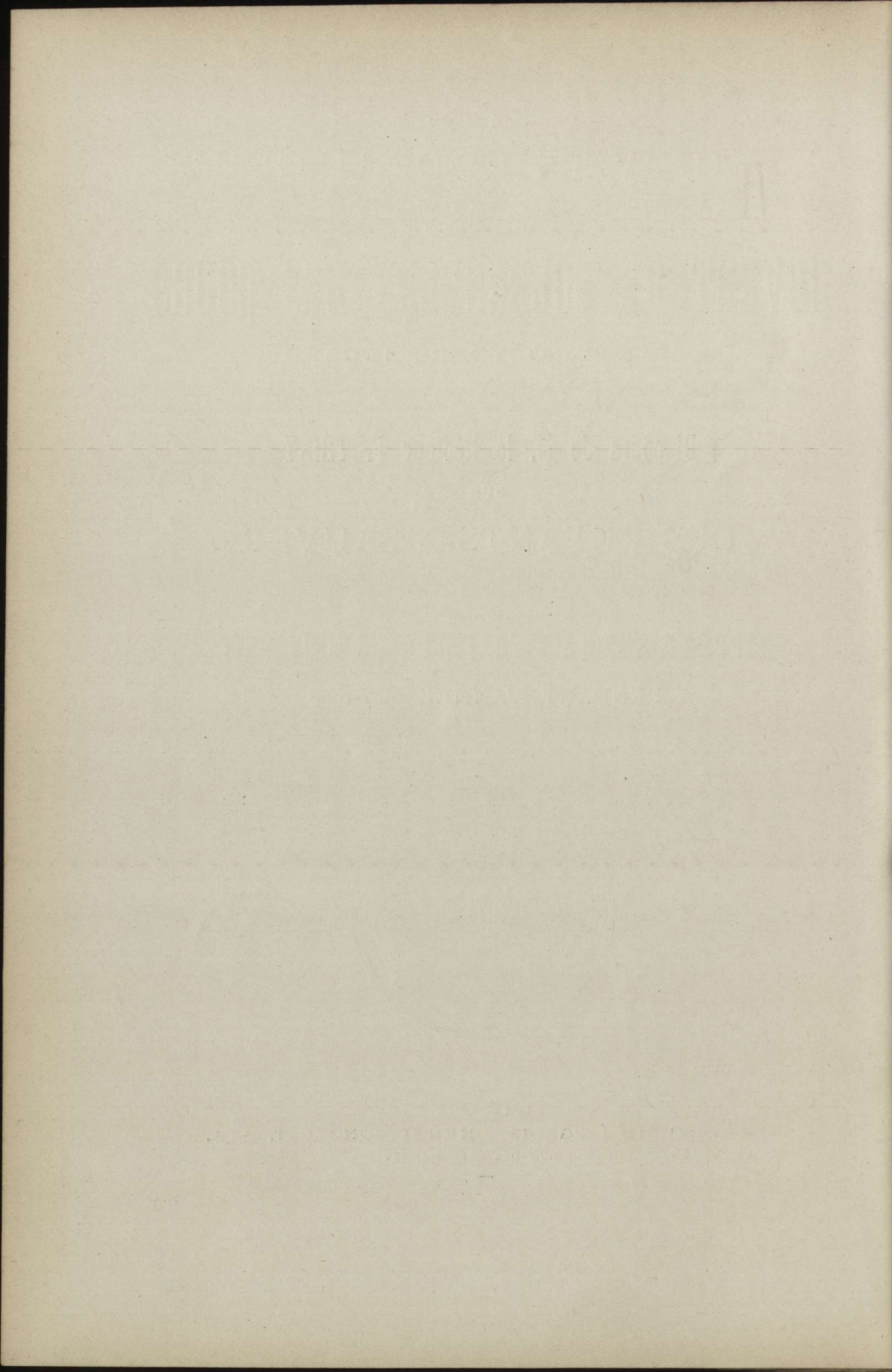
LIÈGE

IMPRIMERIE LIÉGEOISE, HENRI PONCELET, S. A.

57, RUE DES CLARISSES, 52

1908

87843



## LES ENFANTS A SAUVER.

---

MESSIEURS,

Le droit pénal et la sociologie criminelle, ayant à s'occuper d'une foule d'êtres humains de nature différente, ont divisé ceux-ci en classes distinctes, donnant lieu chacune à des études spéciales. L'an dernier, j'ai eu l'honneur de vous parler de l'une de ces classes, celle des demi-responsables ; seulement, c'était pour la combattre. Aujourd'hui, je me permettrai de vous en exposer une autre, et ce sera pour la défendre de toutes mes forces. D'ailleurs, je m'imagine que ma tâche ne sera plus guère aussi difficile. Attaquer la responsabilité limitée, alors que tant de docteurs en droit et surtout tant de docteurs en médecine lui font la cour, c'est chose grave ! Mais, je n'éprouve plus semblable crainte à cette heure. Vous accueillerez tous avec bienveillance, j'en suis sûr, la classe sociale dont je me propose de vous entretenir et si, par hasard, quelque dissentiment surgissait entre nous, il porterait non sur le fond de la théorie, mais uniquement sur l'un ou l'autre des détails que le sujet comporte

Quelle est-elle cette classe à laquelle je fais allusion ? Je l'appellerai celle des « Enfants à sauver ».

Messieurs, tels se présentent dans un pays les enfants d'aujourd'hui, telle s'y présentera la nation de demain. Sont-ils bons, actifs, honnêtes, le peuple, dont ils constituent les éléments futurs, possédera les mêmes qualités ; sont-ils méchants, paresseux, trompeurs, il aura les mêmes défauts. Or, l'enfant naît-il bon ou méchant ? On a soutenu les deux thèses ; l'une et l'autre sont fausses ; l'enfant ne naît ni bon, ni méchant ; il naît tel que l'hérédité l'a fait. Seulement, il est sensible et malléable au suprême degré. Sauf de très rares hypothèses, il est susceptible d'être guéri des prédispositions vicieuses avec lesquelles il est entré dans la vie. De là, un devoir sublime pour le législateur, celui de sauver, en veillant scrupuleusement à son éducation, de sauver l'enfance exposée au danger ! Ce devoir est-il accompli chez nous ? Il l'est sans doute ; il l'est même avec un sincère enthousiasme depuis vingt ans. Mais, est-il compris comme il doit l'être ? Non ! Et reçoit-il l'extension qu'il réclame ? Loin de là ! C'est ce que je vais essayer d'établir.

Notre législation sur la protection de l'enfance est réglée d'après quatre catégories nettement séparées.

Je citerai d'abord les enfants trouvés, abandonnés et orphelins ; les premiers, nés de père et mère inconnus, trouvés dans un lieu quelconque ou déposés dans des hospices destinés à les recevoir ; les seconds, nés de père et mère connus mais délaissés par eux ; les derniers, n'ayant plus ni père ni mère et ne disposant d'aucun moyen d'existence. C'est un décret du 11 janvier 1811 qui s'occupe des uns et des autres. Les communes, par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance, les place d'abord en pension, puis en apprentissage chez des cultivateurs, des artisans, des ménagères, etc.

Je citerai ensuite les enfants mendiants ou vagabonds d'habitude. Les premiers n'ont pas besoin de définition. Les seconds sont ceux qui désertent le toit paternel et disparaissent, pendant un temps plus ou moins long, de leur domicile. C'est la loi du 27 novembre 1891 qui traite de cet état, lequel, depuis lors, n'est plus considéré comme délictueux dans le sens ordinaire du mot. Ces jeunes mendiants et vagabonds sont mis à la disposition du gouvernement par les juges de paix pour être internés, jusqu'à leur majorité, dans des Ecoles de bienfaisance de l'Etat. Ils peuvent, néanmoins, avant cet âge et selon les circonstances, être mis en apprentissage ou rendus conditionnellement à leurs parents; la réintégration serait ordonnée dans le cas où ces mesures ne produiraient point les résultats espérés.

La troisième catégorie est celle des enfants délinquants. Si l'infraction constitue une simple contravention, on applique la loi du 15 février 1907; l'emprisonnement et l'amende sont supprimés; le juge, à la condition que l'enfant ait agi avec discernement, le réprimande et peut le mettre à la disposition du gouvernement comme les mendiants et les vagabonds. Si l'infraction constitue un crime ou un délit, on applique les articles 72 à 75 du Code pénal; quand l'enfant a agi avec discernement on prononce l'emprisonnement ou l'amende et l'on peut, en outre, le mettre dans une Ecole de bienfaisance depuis l'expiration de sa peine jusqu'à sa majorité; s'il a agi sans discernement, la seconde mesure peut seule être ordonnée.

La dernière catégorie se rapporte aux enfants qui, sans rentrer parmi ceux dont j'ai parlé jusqu'ici, donnent à leurs parents des sujets exceptionnellement graves de mécontentement. Cette hypothèse est prévue par les articles 375 à 383 du Code civil; la détention peut être

réclamée ou requise par le père ou la mère survivante d'après des conditions distinctes selon les cas.

Tel est, Messieurs, en un résumé aussi bref que j'ai pu le faire, le système de la Protection de l'enfance, adopté par nos lois.

Comme vous le voyez, nous y trouvons l'emploi de l'éducation par la mise dans des Ecoles de bienfaisance et l'apprentissage dans les familles ; mais, nous y trouvons aussi l'emploi de la peine par l'emprisonnement, l'amende et la réprimande judiciaire. Nous y rencontrons des enfants que le législateur se contente de soumettre à des mesures éducatives ; tels sont les enfants trouvés, abandonnés, orphelins, mendiants, vagabonds, délinquants ayant agi sans discernement ; en revanche, nous en rencontrons d'autres que le législateur frappe de mesures pénales ; ce sont les auteurs d'infractions commises avec discernement et ceux à l'égard desquels le Code civil autorise la détention.

Une légère parenthèse s'impose ici. On m'objectera probablement que l'emprisonnement par correction paternelle ne constitue point, comme je viens de le dire, une véritable peine, qu'il rentre dans les moyens purement disciplinaires dont les parents doivent disposer pour exercer leur puissance. Malheureusement, cette observation ne tient guère ; vous la lirez dans un Traité de droit civil, vous la trouverez naturelle, vous l'accepterez, peut être ; mais, rendez-vous dans une maison d'arrêt ; allez-y voir un enfant que son père y renferme ; voyez-y, en même temps, un criminel quelconque ! Apercevez-vous une différence dans le régime que l'un et l'autre y subissent ? Absolument aucune ! Le fait brutal de l'emprisonnement ne change pas. Expliquez-le comme vous le voudrez : vous ne parviendrez pas à l'assimiler aux mesures familiales que nécessite

l'éducation ; matériellement, il est et restera toujours la peine, la peine proprement dite, telle qu'elle est organisée par les lois et les règlements pénaux.

Je reviens à la question.

Que faut-il penser de cette opposition établie par le législateur, en matière de protection de l'enfance, entre les mesures éducatives et les mesures répressives ? Que faut-il penser notamment de l'opposition établie entre le discernement et le non-discernement, entre la maturité et la non-maturité morale, comme disent certaines législations étrangères plus récentes que la nôtre ? Il faut déclarer qu'elles sont illogiques et profondément pernicieuses !

La peine, en effet, convient-elle aux enfants ? Nullement ! La réprimande judiciaire peut, je l'accepte, leur faire un certain bien, mais un bien tellement éphémère ! Quant à l'amende, n'en parlons pas ; lorsqu'elle est payée, ce n'est point par l'enfant. En ce qui concerne l'emprisonnement, c'est-à-dire le châtement fondamental de notre législation répressive, il flétrit l'enfant au début même de son existence ; il renferme dans des cellules des jeunes êtres dont la santé physique et la santé morale ont besoin du grand air et de l'éclat du soleil ; il les plonge dans les pensées, les réflexions et les rêveries malsaines que provoque la solitude ; il les affaiblit dans leurs corps et les avilit dans leurs âmes !

D'ailleurs, avouons-le, la peine est mauvaise en elle-même ; elle est mauvaise à l'égard des adultes comme à l'égard des enfants. Nous ne cessons de le dire à nos élèves, nous qui pourtant avons pour mission d'enseigner le droit pénal. La peine ne se justifie qu'à titre de légitime défense, donc à la condition qu'elle ne soit employée qu'à la toute dernière extrémité, je veux dire quand on ne peut disposer que d'elle pour se protéger.

Quelques mots à ce propos. On se préoccupe énormément aujourd'hui des meurtres et des assassinats, des coups et des blessures, des vols et des brigandages qui se multiplient. Hâtons-nous, s'écrie-t-on, de recourir à des mesures plus sévères ; revenons à la peine de mort que l'on semble vouloir laisser tomber en désuétude depuis si longtemps ! C'est une question à examiner, soit ! Mais, le moment n'est pas venu. Avant de provoquer ces mesures, qu'on commence par nous prouver qu'elles sont indispensables et qu'elles constituent les seuls moyens dont on puisse user pour se défendre ; qu'on nous prouve que l'on fait tous les efforts possibles pour anéantir les causes de la criminalité ; qu'on nous prouve que l'on combat avec ardeur la production de l'alcool, au lieu de la favoriser bénévolement ; qu'on nous prouve que l'on met une franche énergie à détruire la prostitution et le jeu, au lieu de les regarder avec complaisance semer leurs ravages et leurs scandales au milieu de nous ! Tant que les mesures préventives seront laissées de côté, la nécessité et, par conséquent, la légitimité de la peine resteront sans preuve. L'observation est plus vraie encore pour les enfants que pour les adultes, puisque nous disposons à l'égard des premiers d'une force dont nous ne disposons guère à l'égard des seconds ; cette force, c'est la persuasion résultant de l'hypnotisme pratiqué sur leurs volontés jeunes, douces, souples, toujours prêtes à recevoir l'influence heureuse qui les guidera dans la vie.

Dans plusieurs codes étrangers, on prohibe toute poursuite pénale avant l'âge de 7, de 9 ou de 10 ans. C'est bien déjà, mais ce n'est pas assez. Tous les enfants doivent être placés sur la même ligne. Quel que soit leur âge, tant qu'ils sont enfant, toute responsabilité pénale doit leur être épargnée ; qu'ils aient agi avec ou sans discernement, jamais le châtiment ne doit peser sur eux ;

qu'il s'agisse d'enfants trouvés, mendiants, vagabonds ou délinquants, il importe peu ! Les moyens à employer vis-à-vis d'eux doivent être les moyens d'éducation qui purifient et non les moyens de répression qui ne peuvent que les contaminer. Le législateur a inauguré ce système relativement à quelques-uns déjà ; qu'il le complète, en l'appliquant à tous ! Qu'il n'existe plus d'enfants à punir, qu'il existe seulement des enfants à sauver !

Quel doit être ce système d'éducation que nous réclamons ? La réponse est simple. Si l'enfant a encore le bonheur d'avoir ses parents et que ceux-ci possèdent les conditions de cœur et de moralité indispensables pour l'élever, que le législateur le leur laisse ! L'ordre naturel est le meilleur : respectons-le. Si l'enfant a perdu ses parents par la mort ou par l'abandon, ou si ses parents ne réunissent point les conditions morales, et j'ajouterai les conditions matérielles réclamées par l'éducation dont ils sont chargés, qu'on l'enlève à cette famille indigne ou incapable et qu'on le confie à une tutelle qui saura la remplacer. Qu'on agisse de même dans l'hypothèse où des parents honnêtes et capables viendraient se heurter à des vices d'une gravité telle qu'ils se trouveraient impuissants à les dompter. C'est par cette tutelle qu'il faut remplacer la détention du code civil ; c'est par elle qu'il faut remplacer l'emprisonnement du code pénal !

Et comment l'établira-t-on, cette tutelle ? Par la mise à la disposition du gouvernement dans les Ecoles de bienfaisance et par le mise en apprentissage chez des particuliers.

Comme elles sont belles ces Ecoles de bienfaisance belges ! Dernièrement, je visitais celle de Saint-Hubert, installée dans une vieille abbaye, au milieu de cette ravissante petite ville des Ardennes tout entourée de prairies et de bois.

L'excellent et dévoué directeur me fit parcourir tous les ateliers, celui des tailleurs, celui des cordonniers, celui des menuisiers et, le plus intéressant de tous, celui des forgerons. Les enfants y étaient réunis sous la surveillance d'un chef. Ils travaillaient les uns à côté des autres. J'examinai leurs travaux et je fus ravi de la perfection atteinte déjà par un grand nombre d'entre eux. On me montra la ferme où quatre-vingts enfants reçoivent une instruction pratique et théorique à la fois de l'agriculture. On me montra les dortoirs, l'infirmerie, toute la maison. Naturellement, je ne parcourus point tous ces couloirs, toutes ces salles, tous ces jardins, occupés par 342 élèves, sans leur parler, sans les confesser un peu, sans les encourager beaucoup. Je les quittai trop tôt : le vicinal m'attendait. J'aurais voulu rester plus longtemps dans ce milieu où j'avais la joie de voir s'assainir ces pauvres jeunes êtres que le vice avait frôlés et peut-être souillés déjà !

Messieurs, on prétend, on a même soutenu dans des discours prononcés à la Chambre des Représentants que l'Ecole de bienfaisance n'était en réalité qu'une forme de la prison et qu'elle en laissait les mêmes traces. Quelle erreur inouïe ! Franchement, pour parler ainsi, il faut n'avoir jamais vu d'école semblable et n'avoir jamais vu non plus, par comparaison, la cellule désolante qui constitue le type de l'emprisonnement !

Mais, pourquoi cette inquiétude qui me saisit tout-à-coup ? Je sors enchanté de ces établissements et pourtant, je ne me sens pas entièrement satisfait ; une impression pénible me poursuit : quelle est-elle cette impression, vague d'abord, lentement éclairée par la réflexion ? C'est que les enfants vivent là d'une vie qui n'est pas la vie ordinaire, mais d'une vie artificielle et factice. Ils y reçoivent les meilleurs soins, sans doute, mais une chose

essentielle leur fait défaut, l'existence conforme à la nature, l'existence telle qu'elle doit être, l'existence en liberté. Notons-le bien ! Le point capital dans l'éducation de l'être humain consiste à lui donner l'expérience de la vie humaine ; aussi, est-ce en lui montrant cette vie comme elle l'est, avec ses douleurs et ses joies, avec ses tentations et ses périls que l'on doit élever un enfant.

L'éducation donnée dans une Ecole de bienfaisance ne consistera jamais que dans des préceptes et des conseils abstraits, dont la mise en pratique n'existera point. Sortant de cette Ecole, à l'âge de 18 ou 20 ans, l'adolescent, qui a reçu cette éducation purement théorique, tombera dans un monde inconnu ; il s'y trouvera désarmé, tout préparé, par conséquent, à recevoir les conseils perfides d'un individu débauché qui s'emparera de lui. S'il avait vécu de la vie familiale, il aurait été initié peu à peu aux manifestations diverses de l'activité sociale ; sa personnalité se serait développée ; sa conscience se serait formée non plus seulement par les principes qu'on lui aurait enseignés, mais par l'examen de la vie réelle menée autour de lui.

Ma conclusion ne peut être douteuse. L'Ecole de bienfaisance, malgré ses qualités, ne peut point représenter à nos yeux l'idéal du système d'éducation que nous cherchons. Cet idéal nécessite la vie en liberté. J'ajouterai qu'il nécessite l'affection de la part des personnes chargées de cette éducation ; il est certain, en effet, que l'on obtient par elle bien des résultats que l'on n'obtiendrait point par l'intervention froide et méthodique des fonctionnaires les meilleurs d'un établissement administratif. Si la famille naturelle n'existe plus ou ne peut être conservée à l'enfant, faisons en sorte d'en réaliser les avantages par la création d'une famille adoptive.

On m'objectera que jamais des cultivateurs ou des arti-

sans auxquels on confiera un enfant ne sauront lui donner l'éducation familiale que nous demandons. Ils toucheront la pension que l'Etat ou la Commune leur paie; ils profiteront du travail de leur pupille; ils le traiteront comme un domestique et non comme un enfant de la maison, destiné à recevoir leurs soins.

Cette manière de voir est fausse. Elle suppose qu'aucune surveillance ne soit pratiquée à l'égard des parents adoptifs; or, il y a là une grossière erreur. Une surveillance sérieuse est indispensable dans toute mise en apprentissage; on doit s'assurer que les conditions d'hygiène et de moralité sont observées, que l'instruction professionnelle est fournie et que l'instruction primaire n'est pas oubliée. Des œuvres de patronage, comme en Belgique, des inspecteurs, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, doivent être chargés de cette mission. D'ailleurs, est-il si difficile de trouver de braves ménages qui accepteront avec plaisir l'enfant malheureux qu'on leur confiera, qui s'attacheront à lui et qui le traiteront comme s'il était à eux? Je ne le crois pas. L'expérience acquise chez nous et dans les pays étrangers nous a démontré que nos espérances étaient loin de constituer de frivoles illusions! Il y a quelques semaines, je voyais un des enfants dont je parle à Blandef près de Louvegnez, placé chez un honorable fermier, bourgmestre de la commune; il travaillait, depuis un grand nombre d'années au milieu de la famille qui le considérait comme un des siens. J'en voyais un autre à Sprimont, placé chez un menuisier, ayant achevé son terme de mise à la disposition du Gouvernement et continuant, malgré cela, à vivre chez son patron, preuve évidente de l'attachement existant entre eux. Je pourrais vous donner des centaines d'exemples semblables; que resterait-il à objecter après cela? Rien, je pense.

Sans doute, les Ecoles de bienfaisance doivent subsister. Elles le doivent d'abord pour le cas où, à un moment donné, on ne trouverait pas de placement disponible dans une famille. Elles le doivent ensuite et surtout, parce qu'il est nécessaire que la mise en apprentissage des enfants soit précédée de leur mise en observation dans les Ecoles, au point de vue de leur santé, de leur nature et de leur caractère, bases essentielles du placement définitif que l'on choisira pour eux. J'ajoute que l'éducation de l'enfance réclame parfois, tous les parents le savent, l'emploi de mesures de sévérité ; ce sera par la mise à l'Ecole qu'on les réalisera. En tous cas, l'Ecole ne doit jamais être qu'un commencement ou une exception ; la règle générale consiste dans le placement en famille. Tel est le système que nous proposons ! Que l'on mette fin, en ce qui concerne l'Ecole, à l'agglomération exagérée et pernicieuse que l'on y voit — il y a actuellement 578 garçons à Ruysselede —, que l'on organise, en ce qui concerne l'apprentissage, une surveillance consciencieuse, et toutes nos appréhensions seront dissipées, et tous nos souhaits seront réalisés !

Un dernier point cependant ! Messieurs, il existe une quantité de pauvres petits êtres qui ne rentrent dans aucune des catégories mentionnées précédemment, mais qui se trouvent à la merci de parents incapables d'exercer à leur égard le grand devoir de l'éducation. Cette incapacité provient soit de la dépravation du père et de la mère, soit de leur négligence, soit, en dehors de tout vice et de toute faute, de leur état maladif ou de la nécessité de consacrer tout leur temps au travail. Ces enfants ont reçu le nom de « moralement abandonnés. » Que deviendront-ils, s'ils restent dans cet état ? Je n'ai pas besoin de vous le dire. Il y a là un danger social terrible ; il faut chercher le moyen de le conjurer

En France, une loi du 24 juillet 1889 proclame la déchéance de tous les droits de la puissance paternelle, tantôt obligatoire, tantôt facultative, à l'égard des ascendants qui ont été condamnés pour certains crimes ou délits; elle autorise cette déchéance, en dehors de toute condamnation, à l'égard des père et mère qui par leur ivrognerie habituelle, leur inconduite notoire et scandaleuse ou par de mauvais traitements, compromettent la santé, la sécurité ou la moralité de leurs enfants. La déchéance entraîne la création d'une tutelle. La restitution de la puissance paternelle peut être accordée après la réhabilitation dans le cas de crimes et délits, et, en l'absence de condamnation, à la suite d'une demande au tribunal. Une loi du 19 avril 1898 ajoute que, dans tous les cas de crimes ou de délits commis par des enfants ou sur des enfants, le juge d'instruction, peut ordonner, le ministère public entendu, que la garde de l'enfant soit confiée provisoirement à un parent, à une institution charitable ou enfin à l'assistance publique; dans les mêmes cas, les cours ou tribunaux saisis des crimes ou des délits peuvent statuer définitivement sur la garde de l'enfant.

En Hollande, des lois datant des 6 et 12 février 1901 organisent la déchéance de la puissance paternelle dans des termes ressemblant à ceux de la loi française et y joignent la décharge de cette puissance. La décharge ne présente aucun caractère infamant; elle est destinée, comme dit Van Hamel, à procurer une meilleure éducation aux enfants de parents de bonne volonté, mais de forces insuffisantes.

Qu'avons-nous en Belgique? Rien ou presque rien. Deux articles du Code pénal et une loi de 1888, les premiers ordonnant la privation d'une partie des droits attachés à la puissance paternelle à l'égard du père ou

de la mère qui s'est rendu coupable d'attentat à la pudeur ou qui a excité habituellement, pour satisfaire les passions d'autrui, la débauche ou la corruption de son enfant mineur, la seconde permettant la même déchéance à l'égard des parents condamnés soit pour avoir fait exécuter par leurs enfants des exercices dangereux ou inhumains, soit pour les avoir livrés à des acrobates et à des saltimbanques.

La jurisprudence heureusement décide qu'il appartient aux tribunaux de restreindre, de régler, comme dit un jugement rendu le 2 novembre 1907 par le tribunal de Bruxelles, les effets de la puissance paternelle dans l'intérêt de l'enfant.

Elle a d'autant plus de mérite à juger ainsi qu'elle pourrait s'appuyer sur la loi du 20 novembre 1896, portant modification aux droits successoraux du conjoint survivant, dont l'article 1<sup>er</sup>, II, § 9 est conçu comme suit : « Lorsqu'il existe des descendants du défunt, le conjoint survivant est exclu ou déchu du droit d'usufruit : 1<sup>o</sup> S'il est privé de tout ou partie des droits attachés à la puissance paternelle, à raison de l'abus qu'il en a fait ou en vertu d'une condamnation pénale. » Ce texte, en mentionnant l'abus comme cause de déchéance, est la consécration législative d'une jurisprudence existant auparavant. Ne croyons pas toutefois qu'il soit suffisant ; une loi s'impose pour déterminer d'une façon précise, ce que ne fait point la loi de 1896, les divers cas de déchéance, notamment ceux que l'on ne peut point qualifier d'abus, pour déterminer aussi la procédure à suivre, les conséquences de la décision judiciaire, les conditions d'une demande en réintégration exercée par les parents et d'autres questions de la plus haute importance.

Un projet fut déposé à la Chambre des représentants en 1889 par M. Lejeune ; un autre, reproduisant les dis-

positions essentielles du premier, fut présenté en 1904 par M. Denis ; voilà donc 19 ans qu'ils végètent dans les cartons ! Comment expliquer un semblable retard ? Par cette idée désastreuse que la puissance paternelle constitue un droit auquel on ne peut toucher, un droit absolu existant avant tout dans l'intérêt des parents. Rien n'est aussi faux. La puissance paternelle est accordée aux parents pour leur permettre de remplir leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants ; elle est le droit d'accomplir un devoir. Si les parents sont incapables ou indignes d'exercer leur mission, cette puissance n'a plus de raison de rester entre leurs mains.

On invoque l'inviolabilité de la puissance paternelle pour combattre la mise à la disposition du gouvernement et surtout la mise en apprentissage dans les familles ; comme s'il n'était pas certain que l'enfant a droit à l'éducation et que, dans le cas où, pour une raison quelconque, elle ne lui est pas donnée convenablement par ses père et mère, il peut compter sur l'assistance publique pour la lui fournir !

On invoque l'inviolabilité de la puissance paternelle pour combattre l'instruction obligatoire, comme s'il n'était pas évident qu'une certaine dose d'instruction forme une partie essentielle de l'éducation, que les enfants y ont droit par conséquent, et que les parents, dès que leurs croyances sont respectées, n'ont aucun motif de s'y opposer !

Aujourd'hui, lorsque nous nous trouvons en présence d'un enfant moralement abandonné, qu'avons-nous à faire ? Une seule chose. Nous rendre auprès de ses parents et employer tous nos efforts pour obtenir d'eux qu'ils nous le confient. Or, vous pensez bien que nous ne réussissons pas souvent. Au mois de novembre dernier, une mère était poursuivie devant notre tribunal correctionnel pour

mauvais traitements pratiqués sur un garçon de 7 ans, mais qui paraissait en avoir 3 à peine, tant les supplices qu'on lui avait fait subir depuis sa naissance avaient été cruels. Cette femme fut condamnée, mais la puissance paternelle lui fut laissée. Heureusement, elle consentit, grâce à de longues instances, à nous céder son enfant, lequel reçoit maintenant tous les soins physiques et moraux nécessaires; seulement, si l'un de ces jours, elle nous le réclamait, nous serions obligés de le lui rendre. N'est-ce pas là une situation stupide et odieuse à la fois?

Espérons que le législateur ne tolérera plus longtemps des infamies de ce genre! Un rapport a été présenté le 31 août dernier à la Section centrale, par M. Colaert, sur le projet de M. Denis; nous pouvons donc croire que ce projet sera discuté lors de la prochaine session.

Messieurs, telles sont les réformes que notre législation sur la protection de l'enfance réclame à nos yeux. Plus de peine, rien que de l'éducation. La mise en apprentissage comme règle, le placement à l'Ecole de bienfaisance comme exception. L'assistance de tous les enfants qui, pour une raison quelconque, ne reçoivent point de leur famille les soins auxquels ils ont droit!

Pour appliquer une législation basée sur ces principes, que l'on écarte les juridictions ordinaires où les enfants se trouvent en contact avec des adultes vicieux et d'où ils sortent avec une tare qui ne s'efface jamais. « Là où la justice a passé, dit Camille Lemonnier, l'herbe est brûlée et il reste toujours un petit tas de cendres blanches ». Que l'on remplace ces juridictions par des tribunaux de nature familiale, créés spécialement pour les enfants; ils existent aux Etats-Unis et se répandent de plus en plus en Angleterre: pourquoi ne les instituerait-on pas chez nous?

Une dernière observation.

Un système de protection de l'enfance tel que nous venons de l'exposer ne peut s'établir sérieusement dans un pays qu'à la condition que l'initiative privée lui apporte son dévouement. C'est elle qui doit se charger des placements en famille, de la surveillance des nourriciers et de celle des pupilles. C'est elle qui doit s'occuper de la recherche du travail pour les adolescents dont la mise en apprentissage est terminée. C'est elle qui doit intervenir dans la procédure en déchéance ou en diminution de la puissance paternelle. Nous comptons sur elle pour remporter la victoire que nous ambitionnons !

Messieurs, il est beau de venir en aide aux enfants, en leur fournissant la nourriture, quand ils ont faim ; il est beau de leur venir en aide, en leur fournissant le vêtement, quand ils ont froid ; mais, combien est plus grande et plus noble encore la charité qui consiste à leur donner l'éducation dont ils sont privés ! La nation est prête à agir ; elle n'attend que les mesures législatives nécessaires pour entreprendre cette œuvre. Qu'elles paraissent sans plus tarder, ces mesures ! Qu'elles paraissent illuminées par l'inscription à la première page de la parole éternelle :  
« Laissez venir à moi les petits enfants ».

---

MESSIEURS,

Notre Université, durant l'année académique qui se termine aujourd'hui, a été frappée d'une manière exceptionnellement cruelle.

Nous avons eu le malheur de perdre quatre de nos collègues, Messieurs Grafé, Habets, Goret et Bourgeois. Alfred Grafé, professeur agrégé de l'enseignement

moyen du degré supérieur et professeur à l'Athénée de Liège, fut chargé, par arrêté ministériel du 31 janvier 1891, de donner, à notre Faculté de philosophie et lettres, les cours de philosophie morale et de psychologie, et, en partage avec M. Merten, celui d'exercices sur des questions de philosophie, celui d'études approfondies sur des questions de psychologie, de logique ou de morale. Par le même arrêté, il fut chargé des cours de psychologie et de philosophie morale dans la Faculté des sciences et du cours de psychologie destiné aux élèves de la candidature en médecine.

Un arrêté royal du 23 février 1893 le nomma professeur extraordinaire et un arrêté du 17 octobre 1898 professeur ordinaire. Un arrêté du 18 octobre 1900 le chargea de donner, dans la Faculté des sciences, les cours d'éléments de la logique, de la psychologie, y compris les notions d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte.

Messieurs, je ne puis m'étendre ni sur la carrière, ni sur les études, ni sur les travaux de Grafé ; sa famille et lui s'y sont opposés.

Seulement, je ne veux pas laisser passer l'occasion qui se présente à moi, sans adresser à sa mémoire quelques paroles de sincère admiration.

Vous venez de le voir, le travail de Grafé était considérable. Malheureusement, sa santé était atteinte, depuis de nombreuses années, d'un mal qui ne pardonne point. Rien ne savait l'empêcher d'exécuter sa tâche ; ses souffrances, plus graves de jour en jour, ne parvenaient point à l'arrêter dans l'accomplissement de son devoir. Nous lui disions sans cesse de prendre un peu de repos, mais nos efforts étaient inutiles : Il voulait mourir en travaillant. Je m'incline, avec un profond respect, devant cette con-

science inébranlable et ce courage merveilleux, qui doivent servir d'exemple à tous.

Messieurs, on a dit ici, dans la séance solennelle du 22 février 1908, quelle était la prodigieuse érudition d'Alfred Habets, quelle était l'incomparable puissance de son activité, quelles étaient les qualités qui caractérisaient son enseignement. On a montré les nombreuses fonctions qu'il remplissait, toujours avec le même talent. On a parlé de ses publications. On s'est étendu sur l'extraordinaire personnalité scientifique de cet homme exceptionnel. On a parlé du collègue excellent qu'il était, de sa bonté, de son affabilité, de sa franchise. Je n'ai plus à revenir sur cette splendide carrière ; elle a été rappelée dans tous ses détails et nos mémoires ne l'oublieront jamais. Quelle perte pour l'Université, professeurs et élèves, que celle d'un homme comme lui ! Nous le considérons comme notre maître et, j'ose le dire, comme notre ami à tous. Nous éprouvions une joie sincère, quand nous le rencontrions, que nous entendions ses paroles et que nous recevions les conseils que nous lui demandions. Une noble figure a disparu avec lui ; il ne nous reste pour adoucir notre chagrin que le souvenir profond qui demeurera toujours imprimé dans nos cœurs !

Léopold Goret avait été nommé en 1861 répétiteur du cours de chimie industrielle à l'Ecole des mines ; à partir de 1884, il devint professeur à cette Ecole, puis à la Faculté technique. Depuis 1894, il était émérite ; il avait plus de 83 ans quand une mort précipitée nous l'a enlevé. Ses anciens élèves, ses anciens collègues, tous ceux qui l'avaient connu éprouvaient une franche affection pour cet homme si bienveillant à l'égard de tous, si dévoué et en même temps d'une énergie si remarquable dans les nombreux travaux auxquels il se livrait. On le voyait souvent et on aimait à le voir, toujours jeune malgré son âge, toujours actif, toujours aimable.

La famille universitaire a perdu en lui un de ses membres les plus vénérés et les plus chers.

Hyacinthe Bourgeois avait consacré ses études, à partir de son entrée à la Faculté des sciences, à la chimie, à la minéralogie et à la botanique, pour lesquelles, jusqu'en ses derniers jours, il conserva une égale passion. En 1860, il accepta les fonctions d'assistant privé de son ami Edouard Morren; en 1861, celles de préparateur des manipulations de docimasie données à l'École des mines par le professeur Kupferschlager; en 1864, il fut nommé préparateur du cours de chimie générale et en 1894, répétiteur de ce cours. Atteint par la limite d'âge, il quittait l'Université en 1900.

Peu de nos collègues d'aujourd'hui l'ont connu, mais nous savons, par quelques-uns qui comptent déjà parmi les anciens et qui ont vu Bourgeois à l'œuvre, combien a été grande la somme de travail accomplie par cet homme durant les 40 années qu'il a passées à l'Université, et combien grand a été le dévouement dont il a toujours fait preuve dans l'accomplissement de sa mission et de son devoir; par eux aussi, nous savons combien il a laissé d'affections profondes et de souvenirs vivaces chez ses amis.

---

EXPOSÉ GÉNÉRAL  
DE LA  
SITUATION DE L'UNIVERSITÉ  
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1907-1908

---

POPULATION

Le nombre des étudiants inscrits au rôle s'est élevé, pendant l'année académique écoulée, à 2504, soit une augmentation de 111 sur celui de l'année précédente.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

Faculté de philos. et lettres.	187,	dont 92 nouveaux (1)	
» de droit . . . .	163	» 68	»
» » (Ec. sp. de com.)	144	» 28	»
» des sciences . . .	239	» 121	»
» » (cand. ing.)	823	» 359	»
» de médecine . . .	209	» 14	»
» technique . . . .	739	» 84	»
Total.	2504	» 766	»

L'Ecole spéciale des arts et manufactures et des mines a une population de 1562 élèves.

Parmi ces 2504 élèves, 1339 sont belges et appartiennent à nos diverses provinces dans les proportions suivantes :

---

(1) C'est à dire inscrits pour la première fois à l'Université.

Province d'Anvers . . . . .	23
» de Brabant . . . . .	93
» de la Flandre occidentale . . . . .	8
» de la Flandre orientale . . . . .	14
» de Hainaut . . . . .	110
» de Liège . . . . .	874
» de Limbourg . . . . .	62
» de Luxembourg . . . . .	63
» de Namur . . . . .	92
Total . . . . .	<hr/> 1339

1165 sont originaires des pays suivants :

Allemagne . . . . .	15
Angleterre . . . . .	2
Autriche . . . . .	5
Bolivie . . . . .	1
Brésil . . . . .	13
Bulgarie . . . . .	26
Chili . . . . .	1
Chine . . . . .	29
Colombie . . . . .	1
Egypte . . . . .	2
Espagne . . . . .	51
France . . . . .	37
Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	20
Grèce . . . . .	14
Iles Canaries . . . . .	3
Ile de Crète . . . . .	1
» Java . . . . .	2
» Metelin . . . . .	1
» Porto Rico . . . . .	1
» Sardaigne . . . . .	1
A reporter . . . . .	<hr/> 226

	Report . . . . .	226
Les Philippines . . . . .		2
Italie. . . . .		74
Mexique . . . . .		2
Norwège . . . . .		1
Paraguay . . . . .		3
Pays-Bas . . . . .		18
Perse . . . . .		1
Pologne. . . . .		197
Portugal . . . . .		3
République Argentine . . . . .		6
Roumanie . . . . .		57
Russie . . . . .		545
Serbie . . . . .		5
Sibérie . . . . .		3
Sicile . . . . .		1
Suisse . . . . .		2
Tunisie . . . . .		1
Turquie d'Asie . . . . .		4
» d'Europe . . . . .		13
Uruguay . . . . .		1
	Total. . . . .	1165

L'Université a compté parmi ses élèves, au cours de l'année écoulée, 92 femmes, dont 27 belges et 65 étrangères. Ces étrangères appartiennent, 47 à la Russie, 14 à la Pologne, 2 à la Roumanie, 1 à l'Allemagne et 1 à la Sibérie.

Nous avons eu à déplorer, au cours de l'année écoulée, la mort de plusieurs élèves :

MM. Maurice Gadeyne, de la 1<sup>re</sup> épreuve de la candidature en philosophie et lettres et Stélian Dinu, de la 2<sup>e</sup> épreuve de la même candidature ;

Rouben Krassilnikian et Pietro Gazzi, de la 1<sup>re</sup> épreuve du grade de candidat ingénieur ;

Eugène Sredinski, de la 2<sup>e</sup> épreuve du même grade ;  
Xavier Roxas, de la 3<sup>e</sup> année des mines et Jean Lambert, de la 5<sup>e</sup> année.

L'Université partage le deuil des familles de ces infortunés jeunes gens ; elle leur envoie l'expression de ses plus vives condoléances.

## Examens pour les grades académiques.

1207 élèves ont pris inscription pour les examens devant les facultés pendant les deux sessions de l'année académique 1907-1908.

1159 élèves ont été examinés.

- |     |   |                                   |
|-----|---|-----------------------------------|
| 845 | » | ont été admis, dont :             |
| 49  | » | avec la plus grande distinction ; |
| 97  | » | avec grande distinction ;         |
| 192 | » | avec distinction ;                |
| 507 | » | d'une manière satisfaisante.      |

Voici les noms des élèves admis avec la plus grande grande distinction :

### A. — Faculté de philosophie et lettres.

- |                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| MM.                          | 4. Delatte, A., de Ville-en-Hes- |
| 1. Lambrette, A., d'Ensival. | baye.                            |
| 2. Pecqueur, R., de Liège.   | 5. Charlier, G., de Huy.         |
| 3. Gillet, E., de Hasselt.   |                                  |

### B. — Faculté de droit.

- |                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| MM.                        | 3. Graulich, L., de Verviers (1). |
| 1. Poncelet, X., de Liège. | 4. Laurend, H., de Fraineux.      |
| 2. Servais, L., de Liège.  | 5. Thonon, P., d'Aywaille (1).    |

---

(1) MM. Graulich et Thonon ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

**C. — Faculté des sciences.**

MM.

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| 1. Baras, J., de Dommartin.                  | 13. Janne, H., de Liège.            |
| 2. Lagasse, D., de Boncelles.                | 14. Boland, H., de Verviers.        |
| 3. Roskam, J., de Liège.                     | 15. Doutrewe, Ed., de Liège.        |
| 4. Albert, F., de Tongres.                   | 16. Guissart, J., de Bastogne.      |
| 5. Naniot, C., de Bastogne.                  | 17. Paques, G., de Villers-la-Ville |
| 6. Divry, P., de Momignies.                  | 18. Wagner, J., de Liège.           |
| 7. M <sup>lle</sup> Duisberg, A., d'Ixelles. | 19. Van Groothuysen, C., de Haren.  |
| 8. Firket, J., de Liège.                     | 20. Delcourt, E., de Pont à Celles  |
| 9. Leplat, G., de Liège.                     | 21. Frey, M., de Zolynia.           |
| 10. Mattlet, G., de Chênée.                  | 22. Nollet, J., de Liège.           |
| 11. Risack, M., de Cheratte.                 | 23. Spring, H., de Liège.           |
| 12. Morisseaux, E., de Liège.                |                                     |

**D. — Faculté de médecine.**

MM

- |                                  |                              |
|----------------------------------|------------------------------|
| 1. Dubois, F., de Lambermont.    | 6. Dossin, F., de Liège.     |
| 2. Dardenne, F., de St-Séverin.  | 7. Hoven, M., de Liège.      |
| 3. Destinez, G., de Liège.       | 8. Watrin, M., de Liège.     |
| 4. Fredericq, H., de Liège.      | 9. Courard, H., de Herstal.  |
| 5. Meunier, M., de Quevau-camps. | 10. Gillet, L., de Stavelot. |
|                                  | 11. Fitschy, P., de Liège.   |

**E. — Faculté technique.**

MM.

- |                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Piessevaux, G., de St-Mard-Virton. | 2. Desoer, J., de Liège.          |
|                                       | 3. Duchâtelet, L., d'Estaimbourg. |

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction, sont :

**A. — Faculté de philosophie et lettres.**

MM.

- |                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| 1. Hanquet, J., de Liège.       | 10. Dubois, W., de Sprimont.    |
| 2. Humpers, A., de Bressoux.    | 11. Fettweis, A., de Verviers.  |
| 3. Dembour, E., de Dinant.      | 12. Stasse, P., d'Ougrée.       |
| 4. Henrion, P., de Liège.       | 13. Tombeur, R., de Gand.       |
| 5. Jehin, M., de Grivegnée.     | 14. Van Mol, H., de Liège.      |
| 6. Matray, A., de Liège.        | 15. Dabin, J., de Liège.        |
| 7. Braas, A., de Verviers.      | 16. Henen, P., de Namur.        |
| 8. Delcominette, H., de Strée.  | 17. Corin, Ad., de La Louvière. |
| 9. de Rasquinnet, H., de Liège. | 18. Janne, X., de Liège.        |
|                                 | 19. Hubaux, J., de Marcinelle.  |

**B. — Faculté de droit.**

MM.

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 1. Renier, J.-B., de Waremme.          | 6. Leroux, L., de Bellaire.       |
| 2. Mouton, A., de Liège.               | 7. Verstraeten, Ch., de Maeseyck. |
| 3. Albert, P., de Tongres.             | 8. Dolphens, G., de Verviers.     |
| 4. Collignon, Th., de Flémalle-Grande. | 9. Dumoulin, M., de Liège (1).    |
| 5. Dessart, P., de Flémalle-Haute.     | 10. Misson, E., de Marche (1).    |
|  | 11. Mons, Ch., de Philippeville.  |

**C. — Faculté des sciences.**

MM.

- |  |   |
|--|---|
| 1. Ledent, E., de Liège.               | 14. Bruyr, J., d'Aiseau.                  |
| 2. Lemaire, F., de Jupille.            | 15. Close, M., de Schaerbeek.             |
| 3. Lycops, L., de Verviers.            | 16. Devivier, P., de Forges-Marchin.      |
| 4. Josselet, L., de Spa.               | 17. Fouarge, L., de Marche.               |
| 5. Rorive, M., de Statte.              | 18. Namur, H., de Marcinelle.             |
| 6. Galler, L., d'Angleur.              | 19. Picard, V., de Ville-en-Waret.        |
| 7. Brendjens, J., de Tongres.          | 20. Stiévenart, A., de Matagne-la-Petite. |
| 8. Goldstein, P., de Cureghem.         | 21. Delsemme, P., de Liège.               |
| 9. Haccurià, J. de Goyer.              | 22. Focquet, F., de Liège.                |
| 10. Xhaufleur, A., de Melen.           | 23. Halin, R., de Liège.                  |
| 11. Schwers, F., de Liège.             | 24. Musyck, J., de Tongres.               |
| 12. Cartuyvels, A., de Wyneghem.       | 25. Sépulchre, M., de Liège.              |
| 13. Jeunehomme, E., de Flémalle-Haute. |   |

**D. — Faculté de médecine**

MM.

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1. Delchef, J., de Liège.         | 10. Charlier, C., de Vierset.            |
| 2. Pirson, G., de Huy (1).        | 11. Fauconnier, H., de Liège.            |
| 3. Devillers, G., de St-Nicolas.  | 12. Lecrenier, A., de Huy.               |
| 4. Lemaire, F., de Jupille.       | 13. Muller, L., de St-Hubert.            |
| 5. Pignolet, P., d'Alost.         | 14. Polain, M., de Liège.                |
| 6. Piret, A., de Fouron-le-Comte. | 15. Thiry, L., d'Aywaille.               |
| 7. Verniory, L., de Namur.        | 16. Van Reeth, P., de Matagne-la-Grande. |
| 8. Warland, E., de Gouvly.        | 17. Maquet, A., de Liège.                |
| 9. Cartier, L., de Tilleur.       | 18. Rappe, Ed., de Wasseiges.            |

(1) MM. Dumoulin, Misson et Pirson ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| 19. Schwere, H., de Liège.    | 27. Batta, G., de Liège (1).             |
| 20. Voncken, J., de Tongres.  | 28. Beck, J., de Verviers.               |
| 21. Couturier P., de Hasselt. | 29. Majeres, G., de Vielsalm.            |
| 22. Dortu, J., de Liège.      | 30. Garin, H., de Hingean.               |
| 23. Etienne, G. de Huy.       | 31. Ghuysen, J., de Wonck.               |
| 24. Herman, P., de Liège.     | 32. Gillet, L., de Stavelot              |
| 25. Malaise, G., de Liège.    | 33. Renson, A., de Souverain-<br>Wandre. |
| 26. Pirson, A., de Huy.       |  |

*E. — Faculté technique.*

MM.

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 1. Douchamps, A., de Namur.      | 4. Van Herkenrode, Ed., de Bil-<br>sen. |
| 2. Bourguet, F., de Spa.         |   |
| 3. Deladrière, G., de Neufville. | 5. Docquier, P., de Hannut.             |

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

*E. — Faculté de philosophie et lettres.*

MM.

- |  |   |
|--|---|
| 1. Joassart, F., de Bierset-<br>Awans.     | 15. Laoureux, H., de Verviers.            |
| 2. Renson, G., de Souverain-<br>Wandre.    | 16. Mineur, E., de Grivegnée.             |
| 3. Lenelle, F. de Hologne-aux-<br>Pierres. | 17. Philippart, A., de Liège.             |
| 4. Deitz, A., de Liège.                    | 18. Verduyze, H., de Courtrai             |
| 5. Fraipont, F., de Pepinster.             | 19. Dabin, J., de Liège.                  |
| 6. Mouton, G., de Liège.                   | 20. Lens, Ed., de Glain.                  |
| 7. Réard, P., d'Arlon.                     | 21. Hinnisdaels, G., de Liège.            |
| 8. Schuind, G., de Stavelot.               | 22. Bouchoms, H., de Spa.                 |
| 9. De Heen, P., de Liège.                  | 23. Dechamps, J., d'Ampsin                |
| 10. Delvaux, G., de Liège.                 | 24. Renard, Ed., d'Esneux.                |
| 11. Desoer, H., de Liège.                  | 25. Van den Driessche, L.,<br>d'Ostende.  |
| 12. Giroul, P., de Huy.                    | 26. Mangers, J.-B., d'Arlon.              |
| 13. Grootjans, L., de Diest.               | 27. Rousseau, F., de Salzinnes.           |
| 14. Krutwig, R., de Liège.                 | 28. Coenegrachts, H., de Vroen-<br>hoven. |
|  | 29. Dujardin, F., de Liège.               |
|  | 30. Bohet, V., de Liège,                  |

---

(1) M. Batta a obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

**B. — Faculté de droit.**

- MM.
- |                                   |                                      |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Delloye, H., de Huy (1).       | 20. Wilmots, J., de Tongres.         |
| 2. Deliège, Ch., de Liège.        | 21. Delbovier, M., de Jemeppe.       |
| 3. de Selys, F., de Moxhe.        | 22. Gulikers, E., de Perwez (1).     |
| 4. Eich, G., de Liège.            | 23. Humblet, H., de Villettes-Bra.   |
| 5. Hault, P., de Soumagne (1).    | 24. Juste, O., de Haine-St-Pierre.   |
| 6. Lefebvre, E., de Calais.       | 25. Mans, Ch., de Philippeville.     |
| 7. Moris, Ch., de Malines.        | 26. Polet, G., de Paifve (1).        |
| 8. Schindeler, E., de Liège.      | 27. Schnorrenberg, A., de Liège.     |
| 9. Hault, F., de Liège.           | 28. Sohier, A., de Liège (1).        |
| 10. de Jaer, B., de s'Heerenberg. | 29. Tahon, R., de Liège.             |
| 11. Grisard, Ph., de Bruxelles.   | 30. Vanden Peereboom, J., de Liège.  |
| 12. Hoornaert, P., de Liège.      | 31. de Ponthière, J., de Golfe-Juan. |
| 13. Boseret, R., de Liège.        | 32. Lenger, R., de Liège.            |
| 14. Côme, G., de la Plante.       | 33. Degrunne, J., de Bruxelles.      |
| 15. Goffin, A., de Moha.          | 34. Sadzot, G., de Seraing.          |
| 16. Grégoire, J., de Verlaine.    | 35. Massa, H., de Verviers.          |
| 17. Lemaire, J., de Liège.        | 36. Fabri, L., de Liège.             |
| 18. Ooms, M., de Beverloo.        |                                      |
| 19. Vroonen, A., de Tongres.      |                                      |

**C. — Faculté des sciences.**

- MM.
- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| 1. Dardenne, F., de St-Séverin.       | 12. Joncker, G., de Dolhain.               |
| 2. Lux, A., de Velm.                  | 13. Godeaux, L., de Morlanwelz.            |
| 3. De Jans, C., de Rome.              | 14. Ledent, E., de Liège.                  |
| 4. Malaise, J., de Molenbeek-St-Jean. | 15. Leroux, E., de Bellaire.               |
| 5. Gerard, P., de Liège.              | 16. Bovy, J., d'Ans.                       |
| 6. Smets, N., d'Anvers.               | 17. Goossens, E., de Liège.                |
| 7. Chausteur, H., de Gilly.           | 18. Maréchal, S., de Vaux-sous-Chèvremont. |
| 8. Cohrs, E., d'Ath.                  | 19. Pireaux, E., de La Louvière.           |
| 9. Deseille, N., de Paliseul.         | 20. Misson, P., de Rochefort.              |
| 10. Groven, H., de Jesseren.          | 21. Deblon, E., de Jalhay.                 |
| 11. Hébrant, H., de Hotton.           | 22. Renard, F., de Freeren.                |
|                                       | 23. César, J., de Dampremy.                |

---

(1) MM. Delloye, Hault, Gulikers, Polet et Sohier ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

24. Gillet, E., de Thuin.
25. Scheys, A., de Tirlemont.
26. Bastin, P., de Dison.
27. Beland, L., de Huy.
28. Bertrand, J., de Hannut.
29. Chaudoir, P., de Liège.
30. Fog, Ch., d'Anvers.
31. François, F., de Hollogne-aux-Pierres.
32. Martha, Ch., d'Arlon.
33. Souheur, H., de Seraing.
34. Thonnart, P., de Liège.
35. Wathieu, Ch., de Montegnée.
36. Clemeur, Ed., d'Anvers.
37. Dechange, E., de Liège.
38. de Sauvage, R., de Liège.
39. Féron, N., de Seraing.
40. Gilard, P., de Liège.
41. Terwagne, R., de Liège.
42. Thyssen, H., de Liège.

**D. — Faculté de médecine.**

MM.

1. Bovy, A., d'Olne.
2. Liagre, Ch., de Liège.
3. Auguste, C., de Stavelot.
4. Collard, V., de St-Georges.
5. Fraipont, G., de Waremme.
6. Renson, A., de Souverain-Wandre.
7. Buckens, M., de Liège.
8. Cuypers, L., de Leuth.
9. Leroy, A., de Moha.
10. Melin, J., de Visé.
11. Dossogne, L., de Petit Hallet.
12. Dossin, M., de Liège.
13. Firket, P., de Liège.
14. Jamouille, L., d'Abolens.
15. Lambrechts, F., de Liège.
16. Cox, H., de St-Trond.
17. Faniel, H., de Verviers.
18. Lejeune, E., de Heusy.
19. Loneux, J., de Wegnez.
20. Olivier, J., de Liège.
21. Ramet, G., de Liège.
22. Schiffers, P., de Liège.
23. Appeldoorn, J., de Tilleur.
24. Aser, H., de Polleur.
25. Declairfayt, C., de Tellin.
26. Delange, M., de Herstal.
27. Delmotte, G., de Schaerbeck.
28. Detroux, L., de Harzé.
29. Lenger, R., de Liège.
30. Nihon, M., de Monceau s/S.
31. Royer, H., de Roclenge-Looz.
32. Fiévez, R., de Laeken.
33. Havard, F., de Retinne.
34. Nols, E., de Herve.
35. Van Soest, G., de Hasselt.
36. Corillon, E., de Spa (1).
37. Delhayé, E., de Marche (1).
38. Jacquemin, E., de Val-St-Lambert (1).
39. Vivario, R., de Liège (1).
40. Beck, J., de Verviers.
41. de Bournonville, A., de Liège.
42. Serpe, J., de Jusleville.
43. Vincent, C., de Seilles.

---

(1) MM. Corillon, Delhayé, Jacquemin et Vivario ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

**E. — Faculté technique.**

MM.

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| 1. Cornut, F., de Cuesmes.             | 16. Vasseur, P., de Wasmes.      |
| 2. Weens, J., de Namur.                | 17. Chantraine, P., de Liège.    |
| 3. Anciaux, H., de Morlanwelz.         | 18. Demany, P., de Liège.        |
| 4. Cornet, M., de Fallais              | 19. Dessalles, de Fauroeux.      |
| 5. Coureaux, R., de Herve.             | 20. Detrez, L., de Huy.          |
| 6. Courtois, H., d'Ensival.            | 21. Guérin, M., de Jupille.      |
| 7. Delsemme, T., de Beyne-Heusay.      | 22. Harroy, J., de Huy.          |
| 8. Houbart, E., de Seraing.            | 23. Kirsch, L., de Liège.        |
| 9. Loréa, V., de Seraing.              | 24. Ledoux, H., de Tirlemont.    |
| 10. Mercenier, M., de Liège.           | 25. Pirard, A., de Liège.        |
| 11. Mönning, G., de Molenbeek-St-Jean. | 26. Bochkoltz, F., de St-Hubert. |
| 12. Petit Bois, H., de Morlanwelz      | 27. Cokino, P., de Constantza.   |
| 13. Pierre, E., d'Esneux.              | 28. Comhaire, H., de Seraing.    |
| 14. Roselier, E., de Limont.           | 29. Drogeanu, A., de Constantza  |
| 15. Sluys, M., de Bruxelles.           | 30. Dupont, F., de La Louvière.  |
|  | 31. Galler, P., d'Angleur.       |
|  | 32. Parisse, M., de Liège.       |

**Examens scientifiques**

95 étudiants ont subi des examens pour l'obtention de grades scientifiques conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

- 56 ont été admis, dont :
- 3 avec la plus grande distinction ;
  - 6 avec grande distinction ;
  - 15 avec distinction ;
  - 32 d'une manière satisfaisante.

Les élèves qui ont obtenu la plus grande distinction sont :

**Faculté de sciences.**

MM.

- |                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| 1. Bihot, Ch., de Herve. | 2. Taca, S., de Sierpe. |
|--------------------------|-------------------------|

**Faculté de droit.**

- M. Neys, M., de Liège.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

**Faculté de droit.**

M. Kamel, M., du Caire.

**Faculté de sciences**

- |                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| MM.                        | 2. Zani, V., de Mercatosaraceno. |
| 1. Ruderman, Ch., de Lodz. | 3. Deuss, J., de Ruremonde.      |

**Faculté de médecine.**

- |                                 |                            |
|---------------------------------|----------------------------|
| MM.                             |                            |
| 1. de Souza, A., de Pernambuco. | 2. Wollmann, E., de Minsk. |

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

**Faculté de droit.**

- |                         |                                 |
|-------------------------|---------------------------------|
| MM.                     | 2. Petrovici, G., de Piatra.    |
| 1. Kamel, M., du Caire. | 3. Christescu, G., de Bucarest. |

**Faculté de sciences.**

- |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| MM.                               | 6. Vieweger, Th., de Petrokoff.   |
| 1. Rassenfosse, A., de Liège.     | 7. Kharine, R., de Moscou.        |
| 2. de Gripari, G., de Sébastopol. | 8. Romm, R., de Wilcomir.         |
| 3. Birencwajg, A., de Lodz (1).   | 9. Bronislawski, B., de Varsovie. |
| 4. Malevanczyk, E., de Koutzo.    | 10. Bobiński, F., de Tomsk.       |
| 5. Raou, J., de Berditchew.       |                                   |

**Faculté de médecine.**

M. Tritchkoff, B., de Sophia.

**Ecole spéciale de commerce.**

110 élèves ont pris inscription pour les examens de la licence en sciences commerciales, de la licence du degré

---

(1) M<sup>lle</sup> Birencwajg a obtenu la distinction dans deux examens différents.

supérieur en sciences commerciales et consulaires et du doctorat en sciences commerciales.

106 ont été examinés ;

61 ont été admis :

1 avec la plus grande distinction ;

6 avec grande distinction ;

14 avec distinction ;

40 d'une manière satisfaisante.

L'élève qui a obtenu la plus grande distinction est :

M. Snyckers, G., de Liège.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

MM.

1. Hennin, E., de Verviers.

2. Van Aken, L., de Schaerbeek.

3. Lambotte, P., d'Ohey.

4. de Chudzynski, J., de Kons  
tantynow.

5. Neujean, E., de Verviers.

6. Trilling, N., de Bialystok.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont :

MM.

1. Baltus, W., de Trooz.

2. Wagner, S., de Varsovie.

3. Muller, J., de Herstal.

4. Halleux, J., de Dison.

5. Frise, J., de Chênée.

6. Polain, M., de Liège.

7. Savonet, H., de Wezeren.

8. Puskulieff, J., de Sistovo.

9. Bourseaux, L., de Liège.

10. Murgescu, A., de Rimnicu-  
Sarat.

11. Mandeff, S., de Sevlievo.

12. Bergmans, Ch., d'Aix-la-  
Chapelle.

13. Courtejoie, F., de Stavelot.

14. Douffet, L., de Grivegnée.

## Écoles spéciales. Examens scientifiques.

### A. — Faculté des sciences.

427 élèves ont pris inscription pour les examens de passage.

420 ont été examinés ; 275 ont été admis ; dont :

- 6 avec la plus grande distinction ;
- 10 avec grande distinction ;
- 63 avec distinction ;
- 196 d'une manière satisfaisante.

—  
275

Ont obtenu la plus grande distinction :

- | MM.                                       |                                     |
|---|-------------------------------------|
| 1. Juster, Lazare, de Garcino.            | 4. Chechelovsky, Sapré, de Kherson. |
| 2. Hirsch, Samuel, de Giurgiu.            | 5. Joncker, Maur., de Dolhain.      |
| 3. Pienskowski, Etienne, de Meyna Kalisz. | 6. Lepersonne, Eugène, de Seraing.  |

Ont obtenu la grande distinction :

- | MM.                                |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Srédinsky, Eugène, Tzarizin     | 5. Eltgès, Gaston, de Metz.         |
| 2. Khein, Berko, de Witebsk.       | 6. Alter, Victor, de Varsovie.      |
| 3. Unszlicht, Eugène, de Varsovie. | 7. Rabinovitch, Léo, de Moscou.     |
| 4. Taylor, Philippe, de Passagem.  | 8. Stoux, Erich, d'Odessa.          |
|                                    | 9. Marini, Marino, d'Ascoli Piceno. |
|                                    | 10. Colossoff, Alexis, de Pronsk.   |

Ont obtenu la distinction :

- | MM.  |  |
|--|--|
| 1. Visnievski, Constantin, de Kalisz.              | 10. Kaliski, Henri, de Poltsk.           |
| 2. Apoloff, Léon, de Novopasscoïé.                 | 11. Michalecki, Etienne, de Varsovie.    |
| 3. Décine, Tso, de Hou Pé.                         | 12. Hans, Pierre, de Wasmuel.            |
| 4. M <sup>lle</sup> Michelis, Elisabeth, de Minsk. | 13. Margulies, Stanislas, de Tomaschen.  |
| 5. Seveiski, Max, de Souvelski.                    | 14. Simon y Padros, Enrique, de Tucuman. |
| 6. Poncelet, Cyrille, de Saint-Gilles (Liège.)     | 15. Koneczny, Meicislas, de Armawir.     |
| 7. Kokoczynski, Isaac, de Lodz                     | 16. Kourlukoff, Alexis, de Moscou.       |
| 8. Colossoff, Alexis, de Pronsk                    | 17. Chirman, Alexandre, de Rostof s/Don. |
| 9. Surnacki, Jean, de Proszewice.                  |  |

18. Lazareff, Constantin, de Kertch.
19. Prost, Louis, de St-Marcel.
20. Meyerowitz, Robert, de Saratoff.
21. Jankowski, Vladislav, de Lublin.
22. Bragança, Eduardo, de Lowos.
23. Margulies, Sadok, de Plock.
24. Lentchewsky, Victor, de Bakou.
25. Clouez, André, de Maubeuge.
26. Barthélemy, Octave, de Corbion.
27. Bilek, François, de Fernouka.
28. Kyriakou, Velissarios, de Gumuldjina.
29. Ichkanoff, Alexandre, de Tiflis.
30. de Ligondès, Emile, de Montlevade.
31. Heintz, Marius, de Le Havre.
32. Warschafsky, Aron, d'Odessa.
33. Zablouodovski, Moïse, de Varsovie.
34. Naftali, Rodolphe, de Peyseru.
35. Ligenza, Michel, de Kielce.
36. Tschekoff, Valerian, de Büsk.
37. Lissakoff, Paul, de Marioupol.
38. Gerschtein, Berko, de Ternowka.
39. Van Heemstra, Théodore, de Jassenheim.
40. Schaefer, Herbert, de Luxembourg.
41. Borotschine, Israël, de Petschamka.
42. Bourstein, Maurice, de Belisk.
43. Meunier, H., de Courcelles.
44. Mirkine, Evsey, de Monastirchina.
45. Barabasch, Léon, de Chabno.
46. M<sup>lle</sup> Lourié, Catherine, de Kalouga.
47. Liou, Wien Tacmg, de Sze Tchueng.
48. Postnikoff, Nicolas, de Oustequamenogorsk.
49. Rosoumoff, David, d'Odessa.
50. Sokoloff, Valentin, de Tiflis.
51. Dubois, Mathieu, de Flémalle.
52. Frenay, Maurice, de Schaerbeek.
53. Apoloff, Léon, de Nowopasskoïè.
54. Lipski, Wulf, de Varsovie.
55. Tchaïkowsky, Théodore, d'Oranienbaum.
56. Diamantopoulos, Démétrios, de Volo.
57. Davidovitch, Alexandre, de Ekaterinow.
58. M<sup>lle</sup> Michelis, Elisabeth, de Minsk.
59. Safonoff, Nikita, de Jalta.
60. Kokoczynski, Isaac, de Lodz.
61. Luyten, Lucien, de Namur.
62. Margulies, Stanislas, de Tomaschen.
63. Plumier, Georges, de Charleroi.

**B. — Faculté technique.**

226 élèves ont pris inscription pour les examens de passage ;

202 ont été examinés ; 116 ont été admis, dont  
6 avec grande distinction ;  
26 avec distinction ;  
84 d'une manière satisfaisante.

230 élèves se sont présentés à l'examen final ; 153 ont été diplômés, savoir :

15	en qualité d'ingénieur des mines (r) ;
5	» » chimiste ;
1	» » chimiste-électricien ;
17	» » mécanicien ;
115	» » électricien,

dont

3 avec la plus grande distinction ;  
8 avec grande distinction ;  
67 avec distinction ;  
75 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la grande distinction :

- |   |  |
|---|--|
| MM.   | 3. Ligenza, Michel, de Kielce ;              |
| 1. Kossovoï, Hirche, de Vilko-<br>mir ;       | 4. Thiry, Léon, de Huy ;                     |
| 2. Rabinovitch, Léon-Benjamin,<br>de Moscou ; | 5. Ziembinski, Stanislas, de Cra-<br>covie ; |
|   | 6. Salitcheff, Boris, de Sysran.             |

Ont obtenu la distinction :

- |   |   |
|---|---|
| MM.   | 3. Fridmann, Simon, de Kiew ;                 |
| 1. Alexandridès, Alexandre, d'A-<br>thènes ;  | 4. Pomper, Ignace, de Varsovie ;              |
| 2. Zancani, Achille, de San Pier<br>d'Arena ; | 5. Mikhaïloff, Mikhaël, de Kotel ;            |
|   | 6. Pissard, Louis-Henri, de Car-<br>loforte ; |

---

(1) Indépendamment de ce nombre, 62 élèves ont obtenu le grade légal d'ingénieur civil des mines.

- |   |   |
|---|---|
| 7. Gessen, Alexandre, de Nicopole.      | 17. Dresen, Henri, de Maestricht.             |
| 8. Clément, Louis, de Paris.            | 18. Gillet, Florent, d'Andenne.               |
| 9. Margoulin, Salomon, de Celiba.       | 19. Mierzewski, Henri, de Varsovie.           |
| 10. Abkine, Elias, de Lodz.             | 20. Wrede, Stanislas, de Straszow.            |
| 11. Constantinesco, Michel, de Roman.   | 21. Immermann, Bernard, d'Orrel.              |
| 12. Gorkiewicz, Eugène, de Szczekoring. | 22. M <sup>lle</sup> Kagan, Mary, de Schavly. |
| 13. Rosenweig-Avram, Em., de Craïova.   | 23. Chavanne, Marcel, de Sedan.               |
| 14. Knaff, Jules, de la Rochette.       | 24. Vidret, Israël, de Nicolaïeff.            |
| 15. Fourdin, Albert, d'Ath.             | 25. Kankowski, Joseph, de Homel.              |
| 16. Miakinine, Pierre, d'Irkoutsk.      | 26. Viker, David, de Vilna.                   |

Ont été diplômés avec la plus grande distinction :

MM.

- |  |   |
|--|---|
| 1. Kuntziger, Jean, de Liège.          | 3. de Rzodkiewicz, Georges-Francois, de Varsovie. |
| 2. De Schepper, Maximilien, de Merxem. |   |

Avec grande distinction :

- |   |  |
|---|--|
| 1. M <sup>me</sup> Bernstein-Bakst, Elisabeth, de St-Pétersbourg. | 5. Lasgoity, Bantista, de Montevideo.      |
| MM.   | 6. Salomos, Jean, d'Odessa.                |
| 2. Schleisinger, Harry-Herman, de Saint-Gilles.                   | 7. de Dangel (Baron), Joseph, de Varsovie. |
| 3. Van Geertruyden, Auguste, de Cortryk-Dutzel.                   | 8. Chadzynski, Alexandre, de Witebsk.      |
| 4. Perier, Maurice, de Bruxelles.                                 |  |

Avec distinction :

MM.

1. Welsch, Victor, de Liège.
2. Kleiner, Marcus, d'Odessa.
3. M<sup>me</sup> Robinowitch-Malkine, Luba, de Nicolaïeff.

MM.

4. Poupelet, Jean, de St-Paul-Lizoune
5. Spectar, Ben-Siou, de Zia-chowitz.

6. Prosman, Sylvain, de Tongres.
7. Bricourt, Victor, de Beaumont.
8. Tambuyser, Guillaume, de Schaerbeek.
9. Wathieu, Philippe, de Souxhon.
10. Wathieu, Armand, de Mons-lez-Liège
11. Norman, Harold, de Londres.
12. Lagrange, Daniel, d'Ixelles.
13. Balsch, Théodore, de Paris.
14. Van Lier, Georges, de Sarabia.
15. de Aledo Gonzalez, Manuel, de Jaen.
16. Drory, Marcel, de Gand.
17. Devillez, Ernest, de Liège.
18. Defosse, Armand, de Dolhain-Limbourg.
19. Delrée, Alexandre, de Theux.
20. Franckson, Marcel, de Bressoux.
21. Dethiou, Alfred, de Verviers.
22. Giuliana, Angelo, de Naro.
23. Barril, Raphaël, de Saragosse.
24. Schintemaker, Dirk, de Dordrecht.
25. Dehasse, Charles, de Liège.
26. Galperine, Abraham, de Rousny.
27. Lemal, Emile, de Liège.
28. Hansen, Rodolphe, de Spa.
29. Thys, Robert, de Bruxelles.
30. Dechamps, Marcel, de Chokier.
31. Abate, Carlo, de Messina.
32. Blikstad, Jacob-Marius, de Stavange.
33. Courtoy, Fernand, de La Forge.
34. Celounsky, Boris, d'Odessa.
35. Theunissen, Franz, de Brée.
36. Klein, Théophile, de Haberg
37. Haïne, Isaac, de Holta.
38. Dias, Gabriel, d'Aredo.
39. Burgeon, Louis, de St-Gilles.
40. Zrzavy, Zdenck, d'Okrouhlice.
41. Chermoux, Jules, de Maeseyck.
42. Dasset-Marlier, Eugène, de St-Gilles.
43. Garcia de Vinnesa, Angel, de Bujalance.
44. Salaz-Lopez, Francisco, de Saltillo.
45. Kerzine, Nicolas, de Moscou.
46. Svampa, Auguste, de Spolète.
47. Noez, Henri, de Seraing.
48. Lejeune, Jules, de Queue-du-Bois.
49. Gobbe, Adhémard, de Roux.
50. Collette, Maurice, de Huy.
51. Mikhaïloff, Mikhaïl, de Kotel.
52. de Makowski, Stefan-Thomas, de Kisielnitza.
53. Blum, Tobias, de Gombin.
54. Wodowosow, Michel, de Nicolajeff.
55. Pissard, Louis-Henri, de Carloforte.
56. Clusterbuck, Bernard-Valentin, de Stowmarket.
57. Zwilling, Marc, d'Odessa.
58. Notkine, Joseph, de Kritchew.
59. Clément, Louis, de Paris.

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 60. Mancinforte, Jules, d'Ancone.      | 63. Kirchner, Eugène, d'Odessa.   |
| 61. Rivoire, Henri, de Vienne (Isère). | 64. Eline, Moïse, de Lublin.      |
| 62. Vichniak. Lazare, de Witebsk.      | 65. Jaworski, Léon, de Lowicz.    |
|  | 66. de Hees, Pierre, de Chartres. |
|  | 67. Fuortes, Antonio, de Leuven.  |

## Concours universitaire pour 1906-1908.

Les concurrents désignés ci-après ayant obtenu au moins les 3 cinquièmes du maximum des points attribués par le jury à chacune des deux épreuves du concours ont été proclamés :

1<sup>o</sup> Premier *ex æquo* en sciences thérapeutiques, avec 78 points sur 100, M. ETIENNE Georges, né à Huy, candidat en médecine, chirurgie et accouchements, élève de l'Université de Liège ;

2<sup>o</sup> Premier en sciences médicales proprement dites, avec 80 points sur 100, M. DEROUAUX Jean-Walthère-Joseph, né à Liège, reçu docteur en médecine et accouchements par l'Université de cette ville, le 16 juillet 1904.

J'aime à rappeler à cette place que M. *Henri Fredericq*, étudiant de candidature en médecine, a publié, dans les Archives internationales de physiologie, un travail intitulé *Les influences qui modifient l'irrigation dans la paroi du cœur isolé des mammifères*, qui a été couronné par l'Académie de médecine de Belgique dans sa séance de juillet 1908 au Concours du prix *Alvarenga*. Ce travail a été fait à l'Institut de physiologie de Liège.

## Bourses de voyage.

### Concours de 1907.

M. le Ministre des sciences et des arts a classé dans l'ordre suivant les jeunes gens désignés ci-après qui ont subi les épreuves du concours.

I. *Docteurs en philosophie et lettres :*

3<sup>e</sup> M. DELAXHE Maurice, de Liège.

II. *Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements :*

3<sup>e</sup> *Ex æquo* : MM. HUMBLET Max, de Termonde, et  
LIAGRE Charles, de Liège.

7<sup>e</sup> M. STASSEN Marcel, de Herve.

L'Université adresse à ces jeunes gens ses plus chaleureuses félicitations et elle fait des vœux pour que les succès obtenus soient le prélude de nouveaux triomphes.

### **Distinctions scientifiques.**

L'Université enregistre avec bonheur des distinctions flatteuses à l'actif de trois de ses membres :

M. Max LOHEST, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, s'est vu décerner par l'Académie royale de Belgique, section des Sciences, le prix décennal des Sciences minéralogiques pour la période de 1897 à 1906.

M. le Dr Ernest MALVOZ, de la Faculté de médecine, s'est vu décerner le prix Guinard pour ses œuvres d'hygiène sociale, spécialement pour la création du dispensaire antituberculeux et du dispensaire du mineur.

M. le Dr Lucien BECO a été élu membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique pendant l'année 1907.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à ces travailleurs d'élite pour les distinctions qui viennent les honorer et qui honorent notre Alma Mater.

### **Distinctions honorifiques.**

M. Eugène HUBERT, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, a reçu la décoration d'officier de l'ordre royal du Sauveur de Grèce, et

celle de commandeur de l'ordre de la Couronne de Chêne de S. A. R. le Grand-Duc de Luxembourg.

M. Auguste BRISTEUX, chargé de cours à la Faculté de philosophie et lettres, a reçu, par firman en date du 15 août 1908, la décoration de 4<sup>e</sup> classe du Lion et du Soleil de Perse.

L'Université est fière de ces distinctions qui l'honorent hautement ; nous adressons en son nom, toutes nos félicitations aux distingués collègues qui en sont l'objet.

### Cours de Vacances.

Du 20 juillet au 29 août derniers, ont eu lieu les cours de vacances. Une soixantaine d'étrangers avaient répondu à l'appel de la Commission organisatrice. Parmi eux on comptait : vingt-deux Allemands dont trois dames ; trente cinq Hollandais dont douze dames ; deux Espagnols et une Tchèque.

La Commission avait décidé d'organiser cette année des exercices pratiques de traduction de l'allemand et du néerlandais en français et de développer les exercices de conversation. Cette innovation a été fort bien accueillie et nous avons la certitude que nos cours de vacances d'année en année mieux connus, verront le nombre de leurs auditeurs s'accroître encore.

Du 7 au 27 août, une cinquantaine de dames appartenant au personnel de nos écoles moyennes et déléguées par le Gouvernement, ont suivi les cours d'éducation physique organisés à l'Ecole normale de Fragnée sous les auspices de la Commission des cours de vacances. D'autre part, le 28 août ont eu lieu les examens spéciaux pour les auditeurs des cours d'éducation physique de 1907. Quinze d'entre eux ont obtenu le certificat de capacité.

## Conférences et cours publics.

Les conférences et cours publics faits sous le patronage de la Ville de Liège, par des professeurs de notre Université, ont eu, pendant l'hiver de 1907-1908, le même succès que les années précédentes.

46 séances ont eu lieu à la salle académique, dont 26 avec projections lumineuses. Elles ont été suivies par 11928 auditeurs, ce qui donne une moyenne de 259 auditeurs par séance.

## Locaux.

L'an dernier, nous disions, dans notre rapport, que les locaux de la nouvelle clinique des femmes allaient être terminés dans quelques jours ; aujourd'hui, nous pouvons dire non seulement qu'ils sont terminés, mais encore que l'Université en a pris possession. L'établissement est situé au Boulevard de la Constitution et forme un vaste quadrilatère au milieu duquel se trouve un jardin spacieux décoré de fleurs et d'arbustes. Ce qu'on y remarque tout d'abord en y entrant, c'est l'immense quantité d'air et de lumière répandue dans toutes les parties de ce bâtiment considérable.

Ce qu'on y observe ensuite, c'est la division excellente qui a été faite des locaux selon la nature et les nécessités du service ; quelques mots suffiront pour en rendre compte :

Le bâtiment principal, faisant face au Boulevard, comprend, au rez de chaussée, les bureaux du Directeur, du sous-Directeur et des employés de l'administration ; le logement de la maîtresse sage-femme, un baptistère, plusieurs salles d'attente et d'examen, et un grand auditoire réservé aux étudiants en médecine. Au 1<sup>er</sup> étage, on a

réuni, outre le logement de l'assistant et des deux chefs de clinique, un grand laboratoire d'anatomie pathologique, le laboratoire privé du professeur, une salle pour les recherches chimiques et une autre pour les recherches bactériologiques, des salles de collections et de bibliothèque et un atelier de photographie.

Les ailes latérales sont réservées aux malades ; l'aile gauche comprend le service obstétrical universitaire, l'aile droite le service de gynécologie ; à chacune des extrémités de ces ailes, se trouve une grande salle de dix lits. Entre ces deux grandes salles, se trouvent, d'un côté, quatre petites chambres d'isolement et de l'autre, deux salles d'opération.

Le quatrième côté du quadrilatère comprend une partie de l'école des sages-femmes, dont le service obstétrical, de même importance que le service universitaire, n'a aucune communication avec ce dernier ; il comprend les salles de bain et de désinfection, la cuisine, la lingerie.

Derrière le quadrilatère et complètement séparé de lui, a été construit un pavillon d'isolement pour les femmes atteintes d'infection puerpérale.

Par ce tableau, dans lequel bien des détails et, je dirai même, bien des choses importantes ont été omises, vous pourrez vous faire une idée déjà de cette magnifique clinique.

Nous adressons nos chaleureux remerciements au Gouvernement, à la Province et à la Ville de Liège, qui nous ont accordé les subsides nécessaires pour aboutir à la réalisation d'un de nos plus grands désirs ; nous les adressons également à la Commission des Hospices, qui a pourvu l'établissement d'un mobilier neuf et complètement en rapport avec les exigences de l'hygiène hospitalière moderne ; nous les adressons encore à notre collègue, M. Ferdinand Fraipont, qui a dirigé la construction des

bâtiments et qui dirige l'installation actuelle de notre nouvelle clinique ; pour réussir dans l'entreprise d'un travail de ce genre, il fallait suivre les conseils du professeur et du praticien ; en choisissant F. Fraipont, on a trouvé non seulement l'homme de science, mais aussi l'homme de cœur qui comprend comment un médecin doit agir à l'égard de femmes malades, de mères et d'enfants.

Messieurs, après vous avoir parlé de la Maternité, je voudrais pouvoir vous dire que les crédits nécessaires à l'édification de nouveaux locaux pour les écoles spéciales ont été votés. Le nombre de plus en plus considérable de jeunes gens abordant la carrière d'ingénieur rend, en effet, ces nouveaux instituts indispensables. Malheureusement, je ne puis pas vous annoncer cette bonne nouvelle. Malgré les démarches répétées et les efforts réitérés de notre dévoué Bourgmestre, M. Kleyer, et de l'Administration communale tout entière, malgré les mêmes démarches et les mêmes efforts exercés par les autorités universitaires, aucune solution n'est encore intervenue sur cette question d'une importance capitale.

Notre outillage scientifique se perfectionne de plus en plus. Toutefois, je tiens à attirer votre attention sur une lacune.

Les applications de l'électricité présentent actuellement une importance considérable, tant pour établir certains diagnostics que pour remédier à certains maux ; l'emploi de cette force s'impose plus encore au point de vue humanitaire qu'au point de vue scientifique. Toutes les cliniques étrangères sont pourvues de l'instrumentation électrique ; il serait urgent que notre hôpital universitaire en fût doté.

## Nominations et changements d'attributions

Par arrêté royal du 20 octobre 1907, M. le répétiteur Merlot Jules a été chargé de faire, dans la Faculté technique, le cours de technologie du constructeur, en remplacement de M. le professeur émérite Holzer.

Par un arrêté royal de la même date, M. l'ingénieur Legrand L. a été déchargé de ses fonctions de répétiteur dans la Faculté des sciences Il a été chargé de faire, dans la Faculté technique, en remplacement de M. le professeur émérite Holzer, le cours de description de machines et théorie des mécanismes. Il conserve le cours de mécanique élémentaire dans la Faculté des sciences.

Sous le rapport honorifique, il a été accordé à M. Legrand le rang de professeur d'Université avec les prérogatives qui sont attribuées à ce titre.

Par arrêté royal du 21 octobre 1907, M. Fourmarier Paul, assistant, a été nommé répétiteur du cours de géologie et conservateur des collections géologiques, en remplacement de M. Henri Forir, décédé.

Un arrêté royal du 26 novembre 1907 a chargé M. le professeur Waltzing de faire, dans la Faculté de philosophie et lettres, la partie du cours d'exercices philologiques sur la langue latine (candidature) délaissée par M. le professeur Demarteau.

Un arrêté royal de la même date a chargé M. Halkin Léon de faire, dans la même Faculté, le cours d'archéologie romaine et la partie du cours d'exercices philologiques sur la langue latine (doctorat) délaissés par M. le professeur Demarteau.

Par arrêté royal du 28 novembre 1907, M. Guillemin Marcel, assistant, a été nommé répétiteur des cours de géométrie descriptive appliquée et de graphostatique, en remplacement de M. Legrand, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté royal du 4 janvier 1908, M. Merten, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, a été déclaré émérite et autorisé à continuer, pendant l'année académique 1907-1908, les cours dont il était chargé

Messieurs, le départ de Monsieur Merten nous est extrêmement sensible. Nous aurions voulu garder de longues années encore ce professeur remarquable et ce collègue aimé. Rien ne s'opposait à ce qu'il restât parmi nous, si ce n'est l'âge fixé par la loi. Son activité, sa vigueur, son énergie sont aujourd'hui ce qu'elles ont été toujours et le nombre de ses années n'a d'autre conséquence chez lui que d'augmenter la confiance qu'il inspire et l'affection qu'il fait naître.

Nous devons nous incliner devant une loi cruelle. Heureusement, nous savons que M. Merten ne nous quittera point tout à fait ; il continuera à vivre un peu de la vie universitaire ; il s'intéressera à nos travaux et sera toujours prêt à nous donner ses excellents conseils. Nous lui adressons chaleureusement l'expression de notre vive reconnaissance et de notre profonde admiration.

Par des arrêtés royaux du 11 janvier 1908, M. Vander Linden, H., chargé de cours à la faculté de philosophie et lettres, a été nommé professeur extraordinaire dans cette faculté ; et M. Janssens, Edgard, a été chargé de faire, dans la Faculté de philosophie et lettres, les cours de philosophie morale et de psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte, et, en partage, les cours d'étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale, d'exercices sur des questions de philosophie et d'analyse d'un traité philosophie.

Les cours de psychologie et de philosophie morale, destinés aux élèves des candidatures en sciences physiques et mathématiques et en sciences naturelles, ainsi que le

cours de psychologie destiné aux élèves de la candidature en médecine, ont été également placés dans ses attributions.

Par arrêté royal du 24 février 1908, M. Brouha, Maurice, docteur spécial en sciences obstétricales, agrégé spécial près la Faculté de médecine, a été nommé, pour un terme de cinq ans, sous-directeur de l'Ecole d'enseignement pour les sages-femmes annexée à la maternité de Liège.

Aux termes d'arrêtés royaux du 10 avril 1908,

1<sup>o</sup> M. Denoël L. a été déchargé de ses fonctions de répétiteur à la Faculté technique et chargé de faire, dans cette Faculté, le cours d'exploitation des mines, en remplacement de M. le professeur Habets, décédé.

Sous le rapport honorifique, il a été accordé à M. Denoël le rang de professeur d'Université avec les prérogatives qui se rattachent à ce titre.

2<sup>o</sup> M. Delmer A., ingénieur civil des mines, a été chargé de faire, en remplacement de M. Prost, le cours de géographie industrielle et commerciale de l'Ecole spéciale de commerce et de la licence en géographie.

3<sup>o</sup> Indépendamment de ses autres attributions, M. le professeur Prost a été chargé de faire, dans la Faculté technique, le cours de géographie industrielle et commerciale (partim).

Il a été déchargé du cours de géographie à l'Ecole spéciale de commerce et à la licence en géographie.

4<sup>o</sup> Indépendamment de ses autres attributions, M. le professeur Lohest M. a été chargé de faire, dans la Faculté technique, le cours de géographie industrielle et commerciale (partim).

Par arrêté royal du 2 mai 1908, M. Renier A., ingénieur civil des mines et ingénieur géologue, a été chargé

de faire, dans la Faculté technique, les répétitions du cours d'exploitation des mines, en remplacement de M. Denoël, appelé à d'autres fonctions.

Un arrêté royal du 5 août 1908 a nommé M. Ch. Firket, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, secrétaire du conseil académique pour l'année 1908-1909.

Par des arrêtés royaux du 19 octobre 1908, M. L. Hal-kin a été chargé du cours de pédagogie et méthodologie, en remplacement de M. le professeur émérite Merten ;

M. E. Janssens a été chargé du cours de logique et des parties des cours d'étude approfondie de questions de psychologie, de logique ou de morale et d'exercices sur des questions de philosophie délaissés par M. le professeur émérite Merten ;

M. P. Nève a été chargé de faire en remplacement de M. le professeur émérite Merten, les cours d'histoire de la philosophie ancienne et de la philosophie moderne, de métaphysique, d'encyclopédie de la philosophie et d'analyse critique d'un traité philosophique (partim.).

## Publications.

Les membres du corps professoral et le personnel attaché aux divers services universitaires ont fait paraître, au cours de cette année, un grand nombre de travaux qui montrent avec quelle ardeur les recherches sont poursuivies parmi nous.

### Dans la Faculté de philosophie et lettres.

A l'occasion de la retraite de M. Godefroid Kurth, la Faculté de philosophie et lettres a décidé de publier, en son honneur, un recueil de travaux intitulé :

MÉLANGES GODEFROID KURTH.

1. *Mémoires historiques*, 1 vol. de LXXXIX et 466 pp. gr. in-8°.

2. *Mémoires littéraires, philologiques et archéologiques*, 1 vol. de LXXXIX et 458 pp.

Forment les fascicules I et II de la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres, 2<sup>e</sup> série, grand in-8<sup>o</sup> (jésus). Chacun de ces deux volumes contient une bibliographie complète des travaux de M. Godefroid Kurth. Quatre-vingt sept collaborateurs, belges et étrangers, collègues, élèves, amis et admirateurs de l'éminent directeur de l'*Institut historique belge à Rome*, ont pris part à cette manifestation confraternelle.

Comité exécutif : O. Merten, doyen, E. Hubert, J. Waltzing, K. Hanquet, J. Closon.

Comité de publication : J.-P. Waltzing, K. Hanquet, J. Closon.

M. V. Chauvin. — 1. *Réforme de l'enseignement*. (Sommaire de deux leçons publiques faites à la salle académique en novembre 1907.)

2. *Le Maroc*. (Sommaire de deux leçons publiques faites à la salle académique en février 1908.)

3. Notes pour les *Ausgewählte Erzählungen aus Héméandras Parisistaparvan*, de Johannes Hertel.

4. *Charles-Borromée Houry, orientaliste luxembourgeois*. (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

5. Compte-rendu de deux ouvrages sur le roman oriental en France et en Angleterre. (REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, 1908, pp. 37-43 et 256-261.)

6. *La philologie orientale*. (LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE, II.)

7. Collaboration : MUSÉON, BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE, etc.

M. E. Hubert. — 1. *Les Pays-Bas espagnols et la République des Provinces-Unies, depuis la paix de Munster jusqu'au traité d'Utrecht (1648-1713). La question religieuse et les relations diplomatiques*. Bruxelles, Lebègue, in-4<sup>o</sup>, 481 pp. (MÉMOIRES DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. Nouvelle série, t. II).

2. *Les églises protestantes du duché de Limbourg pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Etude d'histoire politique et religieuse.* Bruxelles, Lebègue, in-4°, 420 pp. (MÉMOIRES DE LA CLASSE DES LETTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE. Nouvelle série, t. IV.)

3. *Le protestantisme dans le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien régime.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

4. Collaboration aux JAHRESBERICHTE FÜR GESCHICHTS-WISSENSCHAFT, de Berlin, t. XXIX.

5. *A tortura Osztrak-Nemetöföldön a XVIII Szazadban.* Traduction en Magyar, par le D<sup>r</sup> LADISLAS THOT. de *La Torture dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII<sup>e</sup> siècle.* (MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, in-4°, t. LV.) Buda Pesth, 1908.

6. Collaboration à la REVUE HISTORIQUE, de Paris. T. XCVII, XCVIII et XCIX.

**M. Ch. Michel.** — 1. *Note sur un passage de Jamblique.* (MÉLANGES LOUIS HAVET.)

2. Collaboration au DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES DE DAREMBERG ET SAGLIO et à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE.

**M. H. Francotte.** — 1. *La Polis grecque.* Recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne. Paderborn, F. Schöningh, 1907, in-8°.

2° *Les Taxes du dixième et du vingtième dans la Ligue de Délos.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

**M. J. Waltzing.** — 1. *Minucius Felix. Le Codex Parisinus 1661.* (MUSÉE BELGE, t. XI, 1907, p. 319-322.)

2. *Petrus Jacobi Arlunensis. Documents pour servir à une biographie.* (MUSÉE BELGE, t. XII, 1908, pp. 36-72.)

3. *Un humaniste arlonais. Petrus Jacobi Arlunensis, 1459-1509.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH, t. II, p. 209-231.)

4. Direction du MUSÉE BELGE, revue de philologie

classique, et du BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE, t. XII, 1908. Collaboration au même Bulletin.

5. Direction de la publication des MÉLANGES GODEFROID KURTH, avec MM. K. Hanquet et J. Closon. Bibliographie des travaux de M. God. Kurth, en collaboration avec M. J. Closon. (MÉLANGES GODEFROID KURTH, p. XXI-LXXXIX.)

M. **Léon Halkin**. — 1. *La prononciation internationale du Latin*. (BULLETIN DU MUSÉE BELGE, t. X, pp. 5-8.)

2. *Deux lettres inédites de J.-I. Roderique à M. G. de Louvrex*. (LEODIUM, t. V, pp. 25-28.)

3. *Paul Guiraud. Notice*. Bruxelles, A. Dewit, 19 pp. in-8°. (Extrait du MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE INTERNATIONAL, t. VIII.)

4. *L'inscription dédicatoire de l'église de Looz*. (MÉLANGES GODEFROID KURTH. Liège, Vaillant-Carmanne, t. II, pp. 121-138.)

5. Collaboration au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU MUSÉE BELGE.

M. **K. Hanquet**. — 1. *Les Sciences historiques en Belgique*, dans le MOUVEMENT SCIENTIFIQUE EN BELGIQUE, t. II, pp. 283-324 (en cours de publication.) Bruxelles, 1907.

2. *Godefroid Kurth*. (Dans les MÉLANGES GODEFROID KURTH, recueil de mémoires relatifs à l'histoire, à la philologie et à l'archéologie, t. I, pp. XXI-XXXVII, t. II, pp. XXI-XXXVII, Liège, Vaillant-Carmanne, 1908.)

3. Collaboration aux ARCHIVES BELGES et au MOUVEMENT SOCIOLOGIQUE.

M. **H. Vander Linden**. — 1. *Les sources de la géographie historique de la Flandre. Rapport au XX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique*. (ANNALES DU XX<sup>e</sup> CONGRÈS, Gand, 1907.)

2. *Nos villes au moyen âge* (sommaire de deux conférences faites dans la salle académique les 18 et 25 février 1908.)

3. *L'Université de Louvain en 1568.* (Dans le BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE DE BELGIQUE, 1908, t. LXXVII.)

4. *Manuel d'histoire. I. Antiquité et moyen âge jusqu'au douzième siècle.* Bruxelles, Louvain, 1908.

5. *Manuel d'histoire. II. Les quatre derniers siècles du moyen âge et les temps modernes.* Bruxelles, Louvain 1908.

6. *Trois documents du XII<sup>e</sup> siècle relatifs à l'hôpital de Louvain.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH, I, p. 113 et ss.)

7. Collaboration à la BIOGRAPHIE NATIONALE, à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, au VLAAMSCH GIDS, à la LITERATURZEITUNG (Berlin), au MUSEUM (Leyde), aux ANNALES DE L'EST ET DU NORD.

M. **E. Sigogne**, chargé de cours. — *Eurythmie : Philosophie et esthétique.* Bruxelles, Larcier.

M. **Fierens-Gevaert**, chargé de cours. — 1. *L'Art au XX<sup>e</sup> siècle et son expression en Belgique.* (Edition de la BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, 23 pages in-8<sup>o</sup>. Larcier, éd. Bruxelles, 1907.)

2. *L'Exposition de la Toison d'Or à Bruges.* (Dans la revue d'art STARVE GODY. — TEMPS ANCIENS.) St-Pétersbourg, décembre 1907, pp. 616 à 627.

3. *L'Expansion artistique* (Dans la revue L'EXPANSION BELGE, février 1908.)

4. *Le rôle de la musique dans l'éducation.* (Discours prononcé à l'assemblée générale de la société l'ART A L'ECOLE ET AU FOYER, Gand, avril 1908.)

5. *Les nouvelles acquisitions du Musée ancien et du Musée moderne de Bruxelles.* (Dans la revue l'ART MODERNE, nos 24, 25, 26 de l'année 1908.)

6. *L'Esthétique de Platon.* (Dans la revue DURENDAL, mai 1908, pp. 295 à 309.)

7. *La Peinture en Belgique.* (Musées, collections, églises, etc) 1<sup>re</sup> partie : *Les Primitifs Flamands* (en cours de publication.) Ont paru : Fascicule I. *Les Précurseurs*

du XIV<sup>e</sup> siècle. *Les Frères Hubert et Jean Van Eyck*. Fascicule II. *Roger Vander Weyden, peintre de Bruxelles ; Petrus Christus, Ecole mosane*, in-4°. Chaque fascicule de 20 à 30 p. de texte et de 12 à 16 planches hors texte. Van Oest, éd., Bruxelles.

8. *Nouveaux Résumés des Cours d'histoire de l'Art. La Renaissance en Italie*. XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècles. (Architecture, peinture, sculpture.) Bruxelles, Polleunis fils, 1907 et 1908.

9. *Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges*. (3<sup>me</sup> édit. revue, *La Tristesse Contemporaine*. 5<sup>me</sup> éd. revue. Félix Alcan, Paris.

10. Collaboration aux ARCHIVES BELGES, à la VIE INTELLECTUELLE, etc.

M. **M. Laurent**, chargé de cours. — 1. *Christus belliger insignis*, étude d'iconographie médiévale. (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

2. *Tête du XIV<sup>e</sup> siècle provenant d'un portail de la Cathédrale St-Lambert*. (CHRON. ARCHÉOL. DU PAYS DE LIÈGE, juillet 1908.)

3. Collaboration aux ARCHIVES BELGES, à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, au BULLETIN BIBLIOGR. DU MUSÉE BELGE.

M. **J. Capart**, chargé de cours. — 1. *Une rue de tombeaux à Seqqarah*, 1<sup>er</sup> vol. 79 pp. 4° ; 2<sup>e</sup> vol. 107 pl. 4° Vromant et Cie, Bruxelles, 1907.

2. *Les palettes en schiste de l'Égypte primitive*. Bruxelles, Vromant, in-8°, 25 pp., 1908. (Extrait de la REVUE DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES, avril 1908.)

3. *Figurine égyptienne en bois au musée de Liverpool*. (Dans la REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1907, t. II, pp. 369-372 et 1 planche.)

4. Collaboration à la ZEITSCHRIFT FÜR ÄGYPTISCHE SPRACHE, de Berlin.

5. *L'art et la parure féminine dans l'ancienne Égypte*.

Bruxelles, Vromant 1907, in-8°, 20 pp. avec 14 fig. et 7 pl. (Extrait des ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE BRUXELLES, t. XXI, 1907, pp. 305-334.)

M. **P. Hamelius**, chargé de cours. — 1. *The rhetorical structure of Layamon's verse.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

2. *La genèse de l'Ulenspiegel de Charles de Coster.* (BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE.)

3. Collaboration à la partie bibliographique du MUSÉE BELGE.

M. **J. Mansion**, chargé de cours. — 1. *Nochmals n. engl. « who ».* (Extrait de l'ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN, vol. CXX, pp. 156-159.)

2. *Die Etymologie von « holen ».* (Extrait des BEITRÄGE ZUR GESCHICHTE DER DEUTSCHEN SPRACHE UND LITERATUR, vol. XXXIII, p. 547-570.)

3. *Die Etymologie von m. engl. « hâlien ».* (Extrait des MÉLANGES GODEFROID KURTH, II, pp. 295-302.)

4. Collaboration aux revues LA REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE et DIETSCHER WARANDE EN BELFORT.

M. **A. Bricteux**, chargé de cours. — 1. *Syllabus de deux leçons publiques sur Constantinople.*

2. *Au Pays du Lion et du Soleil*, XVIII. 372 pages avec 60 gravures hors texte et une carte dressée par l'auteur.

3. *Notice sur les Manuscrits Persans de l'Université de Liège.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

4. Collaboration à un tract sur la Perse publié par la SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES COLONIALES.

M. **E. Janssens**, chargé de cours. — BULLETIN D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE : F. Strowski : *Montaigne.* — F. Strowski : *Pascal et son Temps.* Tome I. (Dans la REVUE NÉO-SCOLASTIQUE d'août 1907.)

M. **A. Grégoire**, agrégé. — 1. *Une question de méthode en linguistique.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH.)

2. *Deux poètes belges* : F. Bodson, Edm. Hervaux. Paris, A. Messein, in-8<sup>o</sup>.

3. *Les Vices de la parole*. Paris, H. Champion, in-12.

4. Collaboration à la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE et au BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DU MUSÉE BELGE.

**Dans la faculté de droit.**

M. **G. Galopin**. — *La filiation illégitime et la vraisemblance de paternité naturelle*. Commentaire de la loi du 6 avril 1908, sur la recherche de la paternité et de la maternité de l'enfant naturel. Bruxelles, Van Fleteren, édit.

M. **F. Thiry**. — 1. *La responsabilité limitée*. Discours prononcé à la séance solennelle d'ouverture le 15 octobre 1907.

2. *Cours de droit criminel*, 3<sup>e</sup> édition, revue et considérablement augmentée.

M. **Ch. Dejace**. — 1. *Réglementation de la durée du travail des adultes*. (Rapport présenté au Conseil supérieur du travail au nom de la Commission spéciale. Bruxelles, 1908)

2. *Les Ecoles économiques au XX<sup>e</sup> siècle*. (ECHO DE L'INDUSTRIE, Charleroi, 1908.)

M. **A. Lemaire**. — *Du nantissement, des privilèges et hypothèques*. (Commentaire des titres XVII et XVIII du Code civil. Vaillant-Carmanne, 256 pp.)

M. **O. Orban**. — 1. *Le Droit constitutionnel de la Belgique*, t. II, 658 pp.; le t. III est en préparation. Maison Dessain, rue Trappé, Liège.

2. Direction de la REVUE PRATIQUE DES SCIENCES COMMERCIALES. Agence Publicitas, Liège, V<sup>e</sup> année.

3. *La nouvelle loi de la Batellerie belge*. Textes du Code de commerce coordonnés. Brochure de 32 pp.

4. *Note et Rapports* à la COMMISSION DE PLACEMENT DES DIPLÔMÉS BELGES A L'ÉTRANGER.

5. En préparation : *Manuel élémentaire de droit commercial belge à l'usage de l'enseignement moyen et professionnel.*

6. En préparation : *Principes généraux du Droit à l'usage des commerçants et des aspirants licenciés en sciences commerciales.*

7. Sous presse : *Manuel du Droit administratif Belge.* (Réédition complètement remaniée.)

**M. Edouard Van der Smissen.** — 1. *La population en Belgique depuis 1875.* (Communication à la réunion annuelle de la SOCIÉTÉ D'ECONOMIE SOCIALE DE PARIS, dans la séance du 19 mai 1908. (RÉFORME SOCIALE, 1<sup>er</sup> octobre 1908.)

2. *Le droit minier futur selon le Sénat.* (MONITEUR DES INTÉRÊTS MATÉRIELS, 8-15 mars 1908.)

3. *Le budget de l'Empire allemand.* (MÊME RECUEIL, 5-12-26 avril 1908.)

4. *Le budget anglais.* (MÊME RECUEIL, 7-14-21 juin, 5-12 juillet, 9-16-23-30 août, 13 septembre 1908.)

**M. J. Willems.** — *Le droit public romain*, par Pierre Willems, 7<sup>e</sup> édition.

**M. P. Bellefroid**, chargé de cours. — *Verzameling van Belgische Strafwetten*, Hasselt, Ceysens, 1908, 563 bl.

**M. G. Schneider**, professeur à l'École spéciale de commerce. — *Précis du cours de science financière commerciale.*

#### Dans la faculté des sciences.

**M. L. de Koninck.** — 1. *Manipulations préparatoires à l'étude systématique de l'analyse.* 4<sup>e</sup> édition.

2. Diverses notices dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE BELGIQUE et dans la REVUE UNIVERSELLE DES MINES, etc.

**M. J. Fraipont.** — 1. *Les origines des Wallons*, 3 p. in-8°. (CONGRÈS WALLON DE LIÈGE 1905.) Liège 1905.

2. *La vie au fond des mers* ; résumé de 4 leçons faites à

la salle académique en décembre 1905. (Conférences et cours publics faits sous le patronage de la ville de Liège.) Liège 1905.

3. *Mammifères, reptiles, amphibiens, poissons*, 79 p. gr. in-8°. (Collections zoologiques du baron Edm. de Selys-Longchamps.—Catalogue systématique et descriptif—fascicule XXXII.) Bruxelles 1907.

4. *Okapia*; 118 p. gr. in-8°, 31 pl. en couleur, en lithographie et en héliogravure. (ANNALES DU MUSÉE DU CONGO. — Zoologie, série II. — Contribution à la faune du Congo, t. I.) Bruxelles 1907.

5. *Robert (Etienne-Gaspar) dit Robertson*; 11 p. in-8°. Biographie nationale publiée par L'ACAD. ROY. DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX ARTS DE BELGIQUE, t. XIX, 2<sup>e</sup> fasc., p. 496 à 507). Bruxelles 1907.

6. *Les animaux fossiles*; résumé de 6 leçons faites à la salle académique en décembre 1907 et janvier 1908. (Conférences et cours publics faits sous le patronage de la ville de Liège.) Liège 1908.

7. *Rapport du jury du concours décennal des sciences minérales* (période 1897-1906), 39 p. in-16°; en collaboration avec MM. Dollo, Greindl, Malaise et Mourlon. (Extrait du MONITEUR BELGE du 15 janvier 1908.) Bruxelles 1908.

**M. A. Gravis** (avec la collaboration de M<sup>lle</sup> Constantinesco). — 1. *Contribution à l'anatomie des Amarantacées*. (Dans les ARCHIVES DE L'INSTITUT BOTANIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, vol. IV.)

2. *A propos de la genèse des tissus de la feuille*. (IBIDEM.)

3. *L'enseignement de la botanique*. (IBIDEM.)

**M. L. de Locht**. — 1. (En collaboration avec M. le professeur Legrand) *Cours de graphostatique*, 2<sup>e</sup> édition. (BULL. DE L'ASSOC. DES ÉLÈVES INGÉNIEURS.)

2. (En collaboration avec M. Joseph Falloise): *Quelques démonstrations de géométrie descriptive*. (IBID.)

M. P. De Heen. — 1. *Du rôle des impuretés dans la nature. Réponse à MM. H. Kamerlingh Onnes et G.-H. Fabius sur la question du point critique.* (BULL. DE L'ACAD. ROYALE DE BELGIQUE (classe des sciences), 1907, nos 9-10, pp. 859-873).

2. *De l'induction de l'Energie sous ses trois formes mécanique, électrique et électro-magnétique.* (IBID., 1908, n° 4.)

MM. H. Micheels et P. De Heen. — 1. *Deuxième note au sujet de l'action stimulante exercée sur la germination par des mélanges de solutions colloïdales.* (BULL. DE L'ACAD. ROYALE DE BELGIQUE (classe des sciences), 1907, n° 12).

2. *Action des courants alternatifs de haute fréquence sur la germination.* (IBID., 1908, n° 2.)

M. G. Cesaro. — 1. *Contribution à l'étude des glycérides qui constituent les graisses.* (BULL. DE L'AC. ROY. DE BELGIQUE, 1907.)

✚ 2. *Assemblages sphériques.* (LOC. CIT., 1908.)

✚ 3. *Tellure natif des mines de Balia.* (IBIDEM.)

✚ 4. *Biréfringence de quelques minéraux.* (IBIDEM.)

✚ 5. *Eléments d'analytique sphérique.* (MÉM. DE LA SOC. ROY. DES SCIENCES DE LIÈGE.)

✚ 6. *Interprétation théorique de la loi de Crismer sur l'acidité des beurres.* (BULL. DE LA SOC. CHIMIQUE DE BELGIQUE.)

M. Joseph Halkin. — 1. *L'enseignement supérieur de la géographie; vœu de 1871; enseignement actuel.* (BULL. DE L'ASSOCIATION DES LICENCIÉS SORTIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, n° 8, pp. 45-50.)

2. *Résumé du cours d'ethnographie et de géographie ethnographique.* (2<sup>e</sup> édition, Liège, Poncelet.)

3. *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, t XI, 1<sup>re</sup> partie* (en collaboration avec M. Bormans, membre de l'Académie royale de Belgique.) (PUBLICATION IN-4° DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.)

**M. M. Huybrechts**, répétiteur de chimie analytique. — *Revue des travaux de chimie minérale parus en 1906.* (BULL. DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE BELGIQUE, 1907, p. 333.)

**M. P. Fourmarier**, répétiteur du cours de géologie. —

1. *Le sondage du Bonnier à Grâce-Berleur.* (ANN. DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE, t. XXXIII, Mém.)

2. *Quelques fossiles du Houiller des Environs d'Andenne.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

3. *Sur un nouvel affleurement de poudingue houiller aux environs de Huy.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

4. *Une brèche du calcaire frasien.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

5. *Note à propos de la Faille Saint-Gilles.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

6. *Le Famennien dans la vallée de la Méhaigne.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

7. *Compte-rendu sommaire de l'excursion du 21 juin 1908, à Esneux.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

8. *La terminaison occidentale de la Faille de l'Ourthe.* (IBID., t. XXXV, Mém.)

9. *La structure du bord nord du Bassin de Dinant entre Wépion s/Meuse et Fosse.* (IBID., t. XXXV, Mém.)

10. *Le bassin houiller du Nord de la Belgique.* (REVUE SCIENTIFIQUE, 5<sup>e</sup> série, t. IX, Paris, 1908.)

11. *Les gîtes métallifères.* Sommaire de 4 conférences données à la salle académique sous le patronage de l'Administration communale.

En collaboration avec M. G. Lespineux :

1. *Minéraux dans le grès coblencien (Cb') de la vallée d'Acoz.* (ANN. SOC. GÉOL. DE BELGIQUE, t. XXXV, Bull.)

2. *Compte-rendu de l'excursion du dimanche 28 juin 1908, aux environs de Huy.* (IBID., t. XXXV, Bull.)

**M. J. Fairon**, répétiteur de géométrie analytique et d'analyse. — *Sur les involutions du quatrième ordre* (MÉ-

MOIRES in-8° de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, t. II.)

M. **A. Renier**, répétiteur du cours d'exploitation des mines. — *Les méthodes paléontologiques pour l'étude stratigraphique du terrain houiller*, 176 pg., 70 fig. (REVUE UNIVERSELLE DES MINES, 4<sup>e</sup> série, t. XXI et XXII.)

M. **H. Janne**, répétiteur de mécanique analytique et de physique mathématique. — *Mouvement de rotation d'un corps de forme variable*. Liège, Imprimerie Liégeoise, janvier 1908.

M. **H. Lonay**, conservateur des collections botaniques. —

1. *Plantes économiques des pays chauds.*

A. *Les Sources du caoutchouc.*

B. *Les Plantes à Gutta.* (Sommaires de trois conférences données à la salle académique à l'Université de Liège sous le patronage de la Ville.

2. *Recherches anatomiques sur les feuilles d'Ornithogalum bracteatum Ait.* (ARCH. DE L'INSTITUT BOT., IV, 1908.)

3. *Analyse coordonnée des travaux relatifs à l'Anatomie des téguments séminaux.* (ARCH. DE L'INSTITUT BOT., t. IV, 1908.)

4. *Structure anatomique du péricarpe et du spermoderme chez les Renonculacées. Recherches complémentaires.* (ARCH. DE L'INSTITUT BOT., t. IV, 1908.)

5. *La transformation des tourbières en sols arables.* (JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE AGRICOLE DE L'EST DE LA BELGIQUE, 59<sup>e</sup> année, n° 11.)

6. *Remarques sur la flore du Congo.* (LE MONITEUR DU JARDINIER, 8<sup>e</sup> année, n° 12.)

7. *Sélection.* (JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE L'EST DE LA BELGIQUE, 59<sup>e</sup> année, n° 31 et LE LUXEMBOURGEOIS, 16 août 1908.)

8. *Les Renonculacées du Congo.* (LE MONITEUR DU JARDINIER, 8<sup>e</sup> année, n° 16.)

9. Collaboration bibliographique au BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE BOTANIQUE DE BELGIQUE.

M. **H. De Rauw**, assistant du cours de géologie. —

1. *Etude de la mine de La Mallieue.*

2. *Sur un gîte filonien de manganèse en Ardenne.*

3. *Observations sur la formation d'un dépôt de malachite.*

M. **Georges Capelle**, assistant du cours de chimie générale. — 1. *Contribution à l'étude de l'action du soufre sur les hydrocarbures (Action du soufre sur l'acétylène. — Synthèse nouvelle du Thiophène.)* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE FRANCE, 4<sup>e</sup> série, t. 3, 1908.)

2. *Synthèse du dibromothiophène.* (IBID., 4<sup>e</sup> série, t. 3, 1908.)

3. *Variation de la tension superficielle du soufre avec l'élévation de la température,  $S\lambda_1$  et  $S\lambda_2$ .* (IBID., 4<sup>e</sup> série, t. 3, 1908.)

#### Dans la faculté de médecine.

M. le Prof. **F. Putzeys**. — 1. *Alimentation urbaine en eau potable.* (En collaboration avec M. l'Ingénieur E. Putzeys.) (TRAITÉ D'HYGIÈNE de Brouardel et Mosny, Paris, Baillière, 1908.)

2. *Les installations sanitaires des habitations privées et collectives.* (En collaboration avec M. l'Ingénieur E. Putzeys); 2<sup>e</sup> édition. Liège, Vaillant-Carmanne, 1908.

M. **Léon Fredericq**. — 1. *Les origines des Flamands et des Wallons.* (Sommaire d'une leçon publique faite à la salle académique, le 4 mars 1908.)

2. *Notice sur Léo Errera* (en collaboration avec Jean Massart.) (ANNUAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE POUR 1908. 153 p. et portrait.)

3. *Zelfverminking (autotomie) als middel tot verdediging bij Dieren.* (DE VLAAMSCH E GIDS, 1907, 346-361 pages.)

4. *De Ijfsfauna en -flora van Baraque-Michel.* (IBIDEM, 1908, p. 343-357.)

5. *Revue annuelle de Physiologie*, (REVUE GÉN. DES SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES, 30 janvier 1908 et 15 février 1908.)

6. *Compte-rendu du VII<sup>e</sup> Congrès international de Physiologie. Heidelberg, 13-16 août 1907.* (ARCH. INTERN. DE PHYSIOLOGIE, 1907, t. V, p. 1-142)

7. *Sur le relèvement matinal de la courbe diurne de l'excrétion urinaire de l'azote.* (FESTBAND DER BIOCHEMISCHEN ZEITSCHRIFT FÜR H. J. HAMBURGER. Berlin, p. 276-279, 1 fig.)

8. *Historisch-kritische Bemerkungen über die von klinischer Seite neuerdings anerkannte Identität der Venen- und Oesophagusfulsbilder mit den Vorkammerkurven.* (ZENTRALBL. F. PHYSIOLOG., t. XXII, p. 831-838, 5 fig.)

9. *Rapport du Jury du prix Guinard.* (MONITEUR BELGE du 6 août 1908, p. 4394-4398.)

10. ARCHIVES INTERNATIONALES DE PHYSIOLOGIE (en collaboration avec M. Heger, t. V, fasc. 1 et 2; t. VI, t. VII, fasc. 1.)

11. Rapports dans les BULLETINS DE L'ACAD. ROYALE DES SCIENCES DE BELGIQUE.

M. **Ch. Firket**, prof. ord. — Comptes rendus, rapports, etc. (In : ARCHIV FÜR SCIFFS- UND TROPENHYGIENE. Leipzig, A. Sarth. BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE. SCALPEL.)

M. **X. Francotte**. — 1. *Crises d'anxiété avec impossibilité de garder la position assise ou de rester immobile dans la position verticale chez un jeune garçon.* (JOURNAL DE NEUROLOGIE.)

2. *La question de responsabilité dans l'expertise psychiatrique.* (Compte-rendus du Congrès des aliénistes et neurologistes de Genève.)

3. *ÉLÉMENTS DE PROPÉDEUTIQUE*, 5<sup>e</sup> édition.

4. *Des circonstances qui justifient ou nécessitent l'examen mental de l'inculpé.* (JOURNAL DE NEUROLOGIE.)

- M. F. Fraipont.** — 1. *Observations obstétricales. Deux cas d'opération césarienne suivie d'amputation utéro-ovarique.* (LIÈGE MÉDICAL.)
2. *De la conduite à tenir dans la rétention des membranes après l'accouchement.* (IDEM.)
3. *Quelques méthodes nouvelles d'opération césarienne. Quatre opérations d'après le procédé de Sellheim.* (LE SCALPEL.)
- M. F. Schiffers.** — 1. *Trophoedème du larynx.* (Communication au premier Congrès international de laryngorhinologie à Vienne, avril et mai 1908.)
2. *L'histoire de l'otologie d'après Politzer.* (LIÈGE MÉDICAL.)
- M. A. Jorissen.** — 1. *La Linamarine. Glucoside générateur d'acide cyanhydrique. Réponse à MM. Dunstan et Henry.* (Dans le BULLETIN DE LA CLASSE DES SCIENCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, n° 7, juillet 1907.)
2. Divers rapports sur des notes et des mémoires présentés à la Classe. (IDEM.)
3. *La recherche de la Saccharine dans la bière.* (Dans le BULLETIN DU SERVICE DE SURVEILLANCE DE LA FABRICATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES, publié par le Ministère de l'Agriculture, août 1907.)
- M. F. Henrijean.** — 1. *Emploi continu de la digitale à petites doses.* (BULL. DE L'ACAD. DE MÉDECINE, mars 1908.)
2. *Action des médicaments cardiaques sur les nerfs vagues.* (BULL. DE L'ACAD. DE MÉDECINE, juin 1908.)
- M. P. Troisfontaines.** — 1. *Traitement de la pelade par la méthode de Bier.* (In BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DERMATOLOGIE.)
2. *Alopécie et chute des ongles périodiques.* (In JOURNAL DES MALADIES SYPHILITTIQUES ET CUTANÉES de H. Fournier.)
3. Collaboration à divers journaux.

**M. P. Snyers.** — 1. *Les lésions du faisceau de His dans la maladie d'Adams-Stokes.* (Communication au Congrès Français de médecine de Paris, oct. 1907.)

2. *L'insuffisance chronique du myocarde.* (LIÈGE-MÉDICAL, juillet, 1908)

**M. E. Malvoz,** chargé de cours, Institut de pathologie et bactériologie. — 1. *Etude biologique de l'eau de la Meuse.* Liège, 1908.

2. *Le Dispensaire du Mineur en 1907.* Liège, 1908.

3. *L'Institut provincial de Bactériologie en 1907.*

X **M. L. Beco,** chargé de cours. — 1. *Les variations de la quantité d'urine émise. Sont-elles en rapport immédiat avec les oscillations de la quantité de sang qui traverse le rein dans l'unité de temps.* (En collaboration avec Léon Plumier.) CONGRÈS DE MÉDECINS DE PARIS, octobre, 1907.)

2. *Recherches sur l'ophtalmo-réaction à la tuberculine.* (En collaboration avec les D<sup>rs</sup> Henry et Derouaux.) (ANN. DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE, 1907.)

3. *Un cas de maladie de Hurgtington.* (ANNALES ID., décembre 1907.)

4. *Un cas d'hémiplégie organique chez une jeune fille de 18 ans.* (ANNALES ID., 1908.)

5. *Les infections paratyphoïdes.* (SCALPEL et LIÈGE MÉDICAL, juillet 1908.)

6. *Action de la pilocarpine et de l'atropine sur la circulation et la diurèse.* (En collaboration avec L. Plumier.) (JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE, janvier 1908.)

**M. P. Nolf,** chargé de cours. — 1. *Le traitement de la fièvre typhoïde chez l'enfant.* (LIÈGE-MÉDICAL, 1907.)

2. *Les albumoses et peptones sont-elles absorbées par l'épithélium intestinal.* (JOURNAL DE PHYSIOLOGIE ET DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE, 1907, p. 925-938.)

3. *Rôle de l'épithélium intestinal dans l'assimilation de l'azote alimentaire.* (IBIDEM 1907, p. 957-968.)

4. *Contribution à l'étude de la coagulation du sang.* (3<sup>e</sup> mémoire.) *Les facteurs primordiaux, leur origine.* (ARCHIVES INTERNATIONALES DE PHYSIOLOGIE, 1908, t. VI, p. 1-72.)

5. *Contribution à l'étude de la coagulation du sang.* (4<sup>e</sup> mémoire.) *La formation de la fibrine.* (IBIDEM, 1908, t. VI, p. 115-191.)

6. *Contribution à l'étude de la coagulation du sang.* (5<sup>e</sup> mémoire.) *La fibrinolyse.* (IBIDEM, 1908, t. VI, p. 306-359)

7. *Le plasma oxalaté peut se coaguler sans addition d'un sel de calcium.* (FESTBAND DER BIOCHEMISCHEN ZEITSCHRIFT FÜR H. J. HAMBURGER, 1908, p. 264-275.)

8. Article Hématie dans le DICTIONNAIRE DE PHYSIOLOGIE de Charles Richet.

9. *La nature et le traitement de l'hémophilie.* (LE SCALPEL, août 1908.)

10. *De l'origine du complément hémolytique et du mécanisme de l'hémolyse par les sérums.* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, classe des Sciences.) Août 1908.)

**M. H. Kuborn**, chargé de cours émérite. — 1. *Coup d'œil sur la Belgique, physique, démographique, intellectuelle et sociale au point de vue de l'hygiène.* (Bruxelles, 83 p. in-8°, 2<sup>e</sup> édition, 1907.)

2. *Rapport sur la réorganisation de l'inspection médicale scolaire de la ville de Seraing.* (1908, 18 pp. in-8°.)

**M. L. Plumier**, préparateur de clinique médicale. —

1. *Le traitement du goître exophtalmique.* (LIÈGE-MÉDICAL, décembre 1907.)

2. *Physiologie pathologique des diabètes sucrés.* (MÉDECINE ET HYGIÈNE, novembre 1907.)

3. *Existe-t-il des diurétiques directs.* (MÉDECINE ET HYGIÈNE, janvier 1908.)

4. En collaboration avec M. le docteur Lucien Beco : *Action de la pilocarpine et de l'atropine sur la circulation et sur la diurèse.* (JOURNAL DE PHYSIOL. ET DE PATHOL. GÉNÉRALE, 1908, p. 32-43.)

5. *Les variations de la quantité d'urine secrétée, sont-elles tributaires des modifications de l'irrigation sanguine du rein.* (Communication faite au IX<sup>e</sup> Congrès français de médecine, Paris 1907.)

X M. **J. Derouaux**, assistant de clinique médicale. —  
1. *Sur quelques modifications du sang sous l'influence de l'éther.* (ARCHIVES DE MÉDECINE EXPÉRIMENTALE ET D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE, 1907, n<sup>o</sup> 4.)

2. *Les hémorragies sous-arachnoïdiennes.* (LIÈGE-MÉDICAL [SCALPEL], 24 novembre 1907.)

3. En collaboration avec MM. le professeur Beco et docteur Herry : *Recherches sur l'ophtalmo-réaction à la tuberculine.* (ANNALES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE, décembre 1907.)

4. *Le Ferroplasma dans le traitement des anémies.* (ANN. DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE, mars 1908.)

X M. **A. Herry**, assistant de clinique médicale. — 1. *Dystrophie thyroïdienne.* (LIÈGE-MÉDICAL, 1907.)

2. *La méningite cérébro-spinale épidermique.* (ID.)

3. *Symptômes leucocytaires.* (ID.)

4. *Pyogénèse aseptique artificielle.* (ID.)

5. *Traitement des dyscrasies sanguines par les injections de sérum frais.* (ANN. DE LA SOC. MÉD. CHIR. DE LIÈGE.)

6. *Recherches sur l'ophtalmo-réaction à la tuberculine.* (En collaboration avec MM. les D<sup>rs</sup> Lucien Beco et Jean Derouaux.) (ANN. DE LA SOC. MÉD. CHIR. DE LIÈGE, 1907.)

7. *Analyses des travaux de Bactériologie parus en Belgique pendant l'année 1906.* (BAUMGARTEN'S JAHRESBERICHT.)

M. **Eug. Stockis.** (Institut de médecine légale. —

1. *Un cas de dépeçage criminel.* (ANN. SOC. MÉD. LÉG. DE BELGIQUE, 1907.)

2. *La recherche et l'identification des empreintes digitales.* (RIVISTA DI POLIZIA SCIENTIFICA, Palermo 1907.)

3. *L'identification judiciaire et le signalement international.* (REVUE DE DROIT PÉNAL ET DE CRIMINOLOGIE, 1908.)

4. *Sur la valeur médico-légale des cristaux de Barberio.* (ANN. SOC. MÉD. LÉG. DE BELGIQUE, 1908.)

5. *A propos de la réaction de Barberio.* (ID. ID.)

6. *Quelques cas d'identification d'empreintes digitales.* (ARCH. D'ANTHROP. CRIMINELLE, 1908.)

7. *La dactyloscopie et l'identification judiciaire.* (ANN. SOC. MÉD. LÉG. DE BELGIQUE, 1908.)

8. *A propos de l'avortement.* (ID. ID.)

9. *La fiche belge d'identité judiciaire. Ce qu'elle doit être.* (ID. ID.)

10. *Les signes de la mort.* (MÉDECINE ET HYGIÈNE, 1908.)

11. *Les lignes papillaires des doigts.* (SCALPEL, 1908.)

12. *Un nouveau procédé pour relever l'empreinte de la voûte plantaire.* (BULLETIN MÉDICAL DES ACCIDENTS DE TRAVAIL, 1908.)

13. *Sobre la valor medico-legal de los cristales de Barberio.* (GACETA MEDICA DEL SUR DE ESPAÑA, 1908.)

14. *Manuel du dactyloscopiste* (publié par le Ministère de la Justice, 1908.)

15. *Un cas de lymphadénome du cæcum.* (ANN. SOC. MÉDICO-CHIRURG. DE LIÈGE, 1908.)

16. *Sur un nouveau procédé de recherche des taches sperma-*

*tiques sur les tissus.* (ANN. DE LA SOC. DE MÉD. LÉG. DE BELGIQUE, 1908.)

17. Analyses, rapports. (ID. ID.)

M. le Dr **F. Schoofs.** (Institut d'hygiène.) — 1. *Traité d'hygiène pratique, méthodes de recherches.* Paris, Baillière, 1908.

2. *La législation et l'organisation sanitaire en Belgique.* Bruxelles, Lamertin, 1908.

3. *Les falsifications du lait.* (Rapport présenté au 2<sup>e</sup> Congrès international des gouttes de lait, à Bruxelles, octobre, 1907.)

4. *Les installations d'eau d'égout de Reims et de Lille.* (SOC. ROYALE DE MÉD. ET DE TOPOGRAPHIE MÉDICALE, Bruxelles, 1907.)

5. Rapports divers présentés à la Société d'hygiène et de salubrité publique de la province de Liège.

MM. les Drs **Schoofs** et **Schuid.** — *Des conditions auxquelles doit répondre le lait destiné à la consommation en nature et spécialement à l'alimentation des enfants.* (Congrès internat. de laiterie, La Haye, 1907.)

M. **Henri Schwers,** étudiant en médecine. — 1. *Le fer dans les eaux souterraines.* (REV. D'HYG. ET DE POLICE SANIT., 1908.)

2. *Les installations de déferrisation en Allemagne et dans les Pays-Bas.* (REVUE D'HYG. ET DE POLICE SANIT., 1908.)

M. **L. Weekers,** assistant d'ophtalmologie. — 1. *Ein Beitrag zur Cyklodialyse in der operativen Behandlung des Glaukoms nebst Bemerkungen über Verschwinden der Glaukomatösen Exkavation.* (KLIN. MON. F. AUG. XLV, 1907, p. 230-250 ; 2 fig.)

2. *Glioma Iridis.* (KLIN. MON. F. AUG., XLVI, 1908, p. 26-36, 5 fig.)

M. **J. Duesberg**, assistant d'anatomie. — 1. *Der mitochondrial Apparat in den Zellen der Wirbeltiere und Wirbellosen.* (ARCHIV FÜR MIKROSKOPISCHE ANATOMIE, 1907.)

2. *Sur l'existence de mitochondries dans l'œuf et l'embryon d'Apis mellifica.* Communication préliminaire. (ANATOMISCHER ANZEIGER, 1908.)

3. *Les divisions des spermatocytes chez le rat.* (ARCHIV FÜR ZELLFORSCHUNG, 1908.)

4. En collaboration avec M. le professeur Meves. (Kiel.) *Die Spermatocyten-Teilungen bei der Wespe.* (Vespa crabro L. (ARCHIV FÜR MIKROSKOPISCHE ANATOMIE, 1908.)

M. **Paul Piéters**, chef de la clinique des maladies mentales. — *Paranoïa et mélancolie.* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE MENTALE DE BELGIQUE.)

MM. **Eugène Wollman** et **Lambert Lecrenier**. (Institut de physiologie.) — *Influence de la température sur la conductibilité des nerfs chez le chien.* (ARCH. INTERNAT. PHYSIOL., 1907, t. V, p. 318-327.)

M. **Lambert Lecrenier**. — 1. *Emploi de la presse de Buchner pour la préparation des sucs des tissus.* (ARCH. INTERN. PHYSIOL., 1907, t. V, p. 328-330.)

2. *Sur la régulation de la pression sanguine par la pression intra crânienne.* (ARCH. INTERN. PHYSIOL., 1908, t. VI, p. 86-90.)

3. *Sur la régulation de la pression sanguine.* (2<sup>e</sup> communication.) (ARCH. INTERN. PHYSIOL., 1908, t. VII, p. 88-95, 4 fig.)

M. **Joseph Delchef**. — *Sur le graphique du pouls de la veine cave inférieure.* (ARCH. INTERN. PHYSIOL., 1908, t. VII, p. 86-99, 1 fig.)

M. **Henri Fauconnier**. — *Sur l'onde de contraction de la systole ventriculaire.* (2<sup>e</sup> communication.) (ARCH. INTERN. DE PHYSIOL., 1908, t. VI, p. 109-114, 4 fig.)

- M. **H. Hoven.** — *Enregistrement des mouvements respiratoires des narines chez le lapin.* (ARCH. INTERN. DE PHYSIOL., 1908, t. VI, p. 360-364, 6 fig.)
- M. **Henri Fredericq.** — *Les influences qui modifient l'irrigation dans la paroi du cœur isolé des mammifères.* (ARCH. INTERN. DE PHYSIOL., 1908, t. VI, p. 455-474, 4 fig.) (Travail couronné par l'Académie de médecine de Belgique au concours du prix Alvarenga.)
- M. **J. Lambinet.** (Institut de pathologie et bactériologie Liège 1908. — *Cas d'Ankylostomiase chez la femme.* (ACADÉMIE DE MÉDECINE DE BELGIQUE, 1908.)

**Dans la faculté technique.**

- M. **V. Dwelshauvers-Dery.** — 1. *Lettre à MM. les élèves de l'Ecole des mines de Liège au sujet de l'ouvrage de M. Gustave le Bon intitulé: « l'Evolution des forces. »* (BULL. SCIENTIFIQUE DE L'AS. DES ÉLÈVES DES ÉCOLES SPÉC.)
2. *Deuxième lettre aux mêmes et sur le même sujet.* (MÊME PUBLICATION.)
3. *Nécrologie. Georges Duchesne.* (REVUE DE MÉCAN., Paris, 1908.)
- M. **H. Dechamps.** — 1. *Les principes de la construction des charpentes métalliques et leur application aux ponts à poutres droites, combles, supports et chevalements.* (3<sup>e</sup> édition revue et augmentée.)
2. *Collaboration à la REVUE UNIVERSELLE DES MINES, DE LA MÉTALLURGIE, ETC.)*
- M. **Eric Gerard.** — 1. *Les mesures électriques,* 3<sup>e</sup> édition, grand in-8<sup>o</sup>. Paris. Gauthier Villars.
2. *Coup d'œil sur les théories physiques modernes.* (REVUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE.)
- M. **H. Hubert.** — 1. *Cours autographié de mécanique appliquée,* 2<sup>e</sup> édition,

2. *Cours de physique industrielle.*
  3. *Les appareils pour la production de la force motrice à l'Exposition de Liège*, in-4°. (Extrait du LIVRE D'OR de cette exposition, publié par G. Drèze.)
- M. **L. Legrand.** — *Cours de graphostatique*, 2<sup>e</sup> édition. (En collaboration avec M. le professeur de Locht.)
- M. **Ed. Nihoul**, chargé de cours. — 1. *Pelanage à l'acide sulfureux.* (Communication faite au IX<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale des chimistes des industries du cuir, 1908.)
2. *Contribution à l'étude du rôle des composés du soufre et du phosphore dans la prise et la résistance des ciments de laitier.* (En collaboration avec M. A. Pirlot, ingénieur). (BULL. SCIENT. DE L'ASSOC. DES ECOLES SPÉCIALES, n° 7, 1908.)
  3. Collaboration à la Rédaction de la REVUE DE CHIMIE INDUSTR. de Paris.
  4. Articles et comptes rendus dans la REVUE UNIVERSELLE DES MINES, le COLLÉGIUM, le BULLETIN DE LA BOURSE AUX CUIRS.
- M. **Omer de Bast**, répétiteur d'électricité. — *Prescriptions normales pour la réception des machines et transformateurs électriques*, rédigées, en collaboration avec M. Albert Hanssens, pour la Chambre Syndicale des Electriciens belges.
- M. **J. G. Carlier**, répétiteur d'Exploitation des chemins de fer. — 1. *Note sur les nouvelles locomotives « Atlantic » des chemins de fer de l'Etat Bavaurois et de l'Etat Belge.* (REVUE UNIVER. DES MINES, t. XIX, 4<sup>e</sup> éd., p. 90, 1907.)
2. *Le chemin de fer de M. Brennan.* (BULL. DE LA SOC. BELGE DES ELECTRICIENS, t. XXIV, septembre 1907.)
  3. *Note sur un appareil de différentiation.* (IBIDEM.)

M. G. Meller, assistant à l'Institut Montefiore. — *Circuit magnétique des machines électriques.* (BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS SORTIS DE L'INSTITUT MONTEFIORE, 1908)

M. H. Chauvin, assistant à l'Institut Montefiore. — *Le barrage de l'Urft et la centrale de Heimbach* (BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS SORTIS DE L'INSTITUT MONTEFIORE, 1907.)

#### Dans le personnel de la Bibliothèque.

M. J. Brassinne, premier sous-bibliothécaire. — 1. *Un poème de Rodulf de Saint-Trond.* (MÉLANGES GODEFROID KURTH, t. II.)

2. *Colloque sur la prise de Huy en 1595.* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LIÉGEOIS, t. VIII.)

3. « *Les pardons de l'engliese collegiale Sainct Martin en Liège* ». (IBIDEM.)

4. « *Les souspirs de Phylomele de R. Mohy de Rondchamp* ». (IBIDEM.)

5. *L'évangélaire de Robert Quercentius.* (BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LIÈGE, t. XVI.)

6. *Note sur une estampe liégeoise du XVII<sup>e</sup> siècle.* (LEODIUM, t. VII, n<sup>o</sup> 3.)

7. *Montant à colonnes. XVI<sup>e</sup> siècle.* (Inventaire archéologique dans CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, t. II, n<sup>o</sup> 11.)

8. *Le neuvième centenaire de la mort de Nolger.* (IBID., t. III, n<sup>o</sup> 7.)

Secrétariat de la Commission des cours de vacances de l'Université; collaboration à la BIOGRAPHIE NATIONALE et à la REVUE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE BELGIQUE.

M. **Joseph Defrecheux**, sous-bibliothécaire.— 1. *Bibliographie wallonne*, 1905. (ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, supplement Heft XXX, pp. 152-155).

2. Collaboration à la BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XIX, 2<sup>e</sup> fasc.

## Collections.

Nos musées et nos collections ont reçu des accroissements qui méritent d'être signalés.

*Bibliothèque spéciale de philologie néerlandaise :*

La plupart des volumes acquis se rapportent à l'histoire de la littérature et de la langue, à la critique littéraire et à la linguistique proprement dite.

Un ouvrage important : *Het Leven van onze Voorouders, door De Roever en Dozy*, traite de l'histoire de la civilisation aux Pays-Bas.

Acquisitions faites pour la *Collection de produits industriels et commercables :*

27 échantillons de peaux pour vêtements fourrés.

3        »       de fanons de baleine.

23        »       se rapportant à l'industrie du caoutchouc

9         »       de tabac à mâcher.

Collection de 15 échantillons de produits céramiques et majoliques (Société des Majoliques, Hasselt).

33 échantillons de cuirs tannés et cuirs hongroyés pour chaussures et usages industriels.

19 échantillons se rapportant à la fabrication et au raffinage du sucre de betterave.

6 échantillons de lithopone et de blanc de zinc.

12        »       de déchets de la filature du coton.

Produits divers de la distillation du goudron de houille.

5 échantillons se rattachant à la fabrication de la stéarine.

5         »       se rattachant à la fabrication du ciment Portland artificiel.

1 album d'échantillons de linoleum.

Les collections de *paléontologie et de géologie*, grâce à un subside spécial du gouvernement, ont acquis les collections de feu le professeur Dewalque, comprenant plus de 10.000 espèces de fossiles, pour la plupart recueillis en Belgique. Les héritiers de l'éminent et regretté collègue ont fait don au service de la géologie de notre Université de ses notes manuscrites et de ses cartes minutes. Ces documents, qui représentent 50 années de travaux sur le terrain et qui viennent s'ajouter à ceux d'André Dumont que possède déjà notre Université, constituent un trésor scientifique inestimable.

Le Syndicat des Charbonnages de la province de Liège a fait don aux collections à l'usage des étudiants ingénieurs de la section des mines d'une importante série de fossiles houillers et du mobilier qui les contient.

Les collections de paléontologie animale se sont encore accrues de belles séries de fossiles primaires, tertiaires et quaternaires, comprenant notamment les restes de plusieurs rhinocéros.

Les collections de *physique* se sont augmentées des appareils suivants :

1. Un tableau sur marbre blanc comprenant : 2 bornes, 1 interrupteur bipolaire à levier, 1 prise de courant, 2 ponts Edison avec bouchons fusibles.
2. Une règle à calcul.
3. Un baromètre de poche.
4. Deux boîtes formes géométriques.
5. Un appareil pour le frottement des solides.
6. Six pieds à bec divisés au  $1/10$ .
7. Deux palmers au  $1/20$ .
8. Deux verniers en bois.

9. Un voltmètre.
10. Un appareil enregistreur.

*Laboratoire de chimie analytique.*

Deux balances de précision de Boët.

*Les collections de l'Institut d'Hygiène* se sont enrichies des objets suivants :

- 1° Appareil à projections lumineuses pour les démonstrations du cours théorique ;
- 2° Machine à écrire (Underwood) avec appareil duplicateur ;
- 3° Un grand nombre de volumes offerts par M. Putzeys : traités d'hygiène, comptes-rendus des congrès d'hygiène et démographie et publications périodiques parmi lesquelles nous citerons : a) *Transactions of the Sanitary Institute* ; b) *Journal of the Sanitary Institute* ; c) *Gesundheits-Ingenieur* (1887 à 1904) ; d) *The Surveyor* ; e) *Centralblatt für allgemeine Gesundheitspflege*.

Les laboratoires de la *Clinique médicale* ont fait l'acquisition des instruments suivants :

- 1° Un autoclave Chamberland ;
- 2° Une lanterne à projection avec chalumeau pour agrandissements photographiques et démonstration ;
- 3° Un appareil de Reichert pour ultramicroscopie.

Le laboratoire de *thérapeutique* s'est enrichi :

- 1° D'une presse pour préparer les extraits organiques ;
- 2° D'un appareil à respiration artificielle ;
- 3° D'un petit cylindre enregistreur ;
- 4° D'un appareil pour cœur isolé de grenouille.

La collection de *dermatologie* s'est accrue en 1907-1908 d'un condensateur parabolique Liedentopf pour l'ultramicroscopie.

Acquisitions faites par la *Clinique des Femmes* en 1907-1908.

Trois autoclaves pour la stérilisation de l'eau.

Un autoclave de Herman pour stériliser les objets de pansement.

Un stérilisateur pour le lait.

Un stérilisateur pour la solution physiologique.

Une glacière pour placentas et pour les morts-nés.

Deux microscopes de Leitz.

Deux lits d'accouchement de Biraghi.

Quatre couveuses.

Deux tables d'opération de Stelzner.

Trois tables d'exploration gynécologique.

Un atelier de photographie complet, avec objectif de Zeiss et objectif pour vues stéréoscopiques.

Bouilleurs pour instruments, lavabos, porte-douches, tables à pansement, chaises et fauteuils aseptiques, etc., etc.

Les collections du cours de *Métallurgie générale* et de *Métallurgie du fer* se sont accrues :

1° D'un groupe de profils de poutrelles en acier laminées aux usines de Differdange à l'aide du train Grey.

2° D'une collection nouvelle d'acier spéciaux.

L'installation du laboratoire prévu pour le cours de *Métallurgie générale* et de *Métallurgie du fer* a pu recevoir un commencement d'exécution, une salle ayant été mise à la disposition du titulaire du dit cours.

Il a été possible d'y réunir les principaux appareils servant à l'étude physique des aciers.

Ces installations pourront être améliorées, l'an prochain, par suite de la démolition d'une partie de la chaufferie.

Des travaux de chimie métallurgique pourront alors être exécutés.

Acquisitions faites pour la collection de *Métallurgie des métaux autres que le fer*.

Collection de 17 échantillons de minerais de mercure d'Idria et produits et sous-produits du traitement de ces minerais.

Collection de 16 échantillons de cinabre artificiel (Usine d'Idria).

Collection de 30 échantillons se rapportant au traitement des minerais de cuivre et des fahlerz argentifères de Brixlegg (Tyrol).

Collection de 16 échantillons se rapportant au traitement de la garniérite.

1 échantillon de galène grillée au convertisseur.

1 creuset de four à zinc (four liégeois).

Les collections de *Topographie* se sont accrues d'un niveau Lenoir à cuvette.

Les collections de l'*Institut électrotechnique Montéfiore* se sont enrichies dans le courant de l'année académique 1907-08 :

1 oscillographe Duddel avec accessoires.

1 bobine à réaction variable.

10 condensateurs industriels.

1 pont roulant.

1 tour électrique.

1 four électrique avec pyromètre.

1 appareil pour montrer l'influence des champs magnétiques et électriques sur les rayons cathodiques.

1 boîte de contrôle Arnoux et Chauvin.

Les collections de *mécanique appliquée* se sont augmentées

d'importants appareils de la maison Amsler Laffon pour l'étude de la résistance des matériaux ;

D'un frein dynamométrique ;

De plusieurs indicateurs pour l'essai des machines à vapeur et à gaz ;

D'un gazogène et d'un moteur à gaz activant une dynamo.

La collection du cours de *Description des machines* s'est accrue de quelques modèles d'appareils de levage, mais elle a été diminuée d'une notable partie comprenant des modèles de pièces de machines et d'assemblages qui ont trouvé une place mieux indiquée dans les collections des cours de construction des machines et d'architecture industrielle.

La collection du cours de description des machines a été distinguée de celle du cours de Technologie, mais toutes deux sont restées dans le même local.

La collection de *Technologie* s'est accrue de différents outils et accessoires pour tours, machines à forer et machines à fraiser, dont l'acquisition a été faite au moyen du subside alloué annuellement pour le cours.

La Société anonyme des Etablissements Fetu-Defize, de Liège, a fait don, à la dite collection, des appareils suivants :

- 1° Un support de tour, type courant ;
- 2° Un support de tour à tourelle revolver ;
- 3° Une série de quatre types de mâchoires pour tour ;
- 4° Un étai à serrage parallèle.

Le tout avec les clefs et manivelles de service nécessaires.

## Bibliothèque.

L'accroissement de la Bibliothèque se résume pour l'année académique 1907-1908 dans le tableau suivant :

Volumes entrés . . . . .	2399
Brochures. . . . .	413
Dissertations académiques . . .	5779
	<hr/>
Total . . . . .	8591

Les facteurs qui ont concouru à cet accroissement sont :

1<sup>o</sup> le crédit de 23.245 francs mis chaque année à la disposition de la Bibliothèque ;

2<sup>o</sup> les dons du gouvernement, ceux des Etats étrangers, des divers instituts et des sociétés savantes ;

3<sup>o</sup> les dons des particuliers, notamment des professeurs et des auteurs ;

4<sup>o</sup> la rente Baltus et la rente Wittert ;

5<sup>o</sup> l'échange universitaire.

C'est toujours avec un vif sentiment de satisfaction que nous constatons la libéralité dont nombre de donateurs, tant étrangers que nationaux, font preuve à l'égard de notre Université. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance (1).

---

(1) Pour les Instituts étrangers, nous nous référons à la mention qui en a été faite dans nos rapports antérieurs.

Les personnes qui nous ont fait des dons en livres sont :

MM. le D<sup>r</sup> Alexandre ; Dom U. Berlière ; Bommer, Ch. ; Bormans, S. ; Brasseur, Aug. ; Brassinne, J. ; Cartuyvels ; Castro e Almeida ; d'Andrimont, R. ; Dechamps, H. ; Bon de Chestret ; de Koninck, L. L. ; Delmer, A. ; de Ryckel, A. ; Detienne, Ed. ; Detrez, Louis ; Dwelshauvers-Dery ; Fedortchouk ; Firket ; Fleury

La direction de la Bibliothèque a pris une mesure dont ses clients studieux lui sauront gré, pensons-nous : elle fait imprimer le relevé des ouvrages dont s'enrichissent chaque année nos collections bibliographiques. Ce relevé, qui comprend actuellement deux années, est distribué à MM. les professeurs et déposé dans les salles de lecture. On prépare aussi l'impression d'un catalogue des Périodiques.

Voici la statistique de la lecture et du prêt :

Le nombre des volumes demandés en communication à la salle de lecture a été de 35.735 ; le nombre des ouvrages prêtés à domicile, de 5359. Au cabinet des Périodiques on a compté pour toute l'année 5049 visites. Il est à remarquer que les livres lus dans la salle des professeurs ou utilisés dans les auditoires qui possèdent maintenant des bibliothèques, restent en dehors de cette statistique.

Le 22 septembre 1907, l'Association des Archivistes et des Bibliothécaires, sous la présidence de M. l'archiviste général Gaillard et du P. Vanden Gheyn, a tenu l'assemblée générale de sa seconde session annuelle dans nos locaux universitaires ; elle a visité en détail la Bibliothèque, dont on lui a expliqué les divers services. On lui a fait également les honneurs de la salle Wittert.

Celle-ci était à peine installée qu'elle appelait déjà sur

---

et Duguet ; Francotte, H. ; Gérard, Eric ; Gollier, Ch. ; Hatzidakis, G. ; Hubert, Eug. ; Jacquemin, Jos. ; Janne, Henry ; Joncker, l'abbé ; Kurth, G. ; Madir, Lucien ; Mahaim, E. ; Malherbe, A. ; Mallieux ; Michæleanu ; Michel, Ch. ; Neuville, Alb. ; Pety de Thozée, Jules ; Polain, Eug. ; Remy, Edgar ; Ruhl, G. ; le Dr Schiffers, F. ; Schoolmeesters, E. ; Thirring, G. ; Cl Van den Bogaert ; Vanden Gheyn, J. ; Van der Kemp ; Vanlair, C. ; Von den Busch, S. ; Waltzing, J. P. ; Witmeur.

elle non seulement la sympathique attention des amateurs d'art, mais encore leur générosité. Parmi les dons reçus auxquels s'intéressera particulièrement le public liégeois, il nous suffira de mentionner : la précieuse collection des « Vues de Liège », dessinées par M. Pierre Dehousse (1823 1900) et que nous tenons de la libéralité de son neveu, M. le prof. Putzeys ; un dessin donné par M. Ernest Houssard et attribué à Chevron, l'architecte de la Salle académique ; un plan monumental en relief de la cité de Liège, telle qu'elle existait vers 1730, vrai chef-d'œuvre de patiente et consciencieuse érudition, dont l'auteur, M. Gust. Ruhl, a confié le dépôt à notre musée universitaire.

Le 17 novembre 1907, l'administration de la Bibliothèque a été douloureusement éprouvée par le décès d'un de ses fonctionnaires les plus anciens et les plus méritants, M. S. Von den Busch. La charge qu'il laissait vacante a été confiée à M. Eugène Polain, nommé second sous-bibliothécaire par arrêtés des 15-31 juillet 1908.

M. Polain est un des quatre docteurs qui avaient été admis l'année précédente comme stagiaires à la Bibliothèque de notre Université. La condition du stage remplie, tous les quatre se sont présentés, le 15 juin 1908, à l'examen de candidat-bibliothécaire et ont subi avec succès cette épreuve.

---

MES CHERS ÉTUDIANTS,

Je vous adresserai aujourd'hui des paroles à peu près semblables à celles que je vous ai adressées les années

précédentes. Je vous ai dit souvent que je comptais sur un travail assidu, énergique, fécond de votre part pour assurer l'honneur et la grandeur de notre Université. Cette satisfaction ne m'a pas fait défaut et c'est avec un réel bonheur que je vous félicite de vos succès. Je suis convaincu que vous aurez à cœur de persévérer dans la même voie.

Je tiens cependant à vous exprimer un regret que j'ai ressenti souvent, depuis que je suis recteur surtout. Beaucoup d'étudiants font d'excellentes études, mais très peu se livrent aux études approfondies. Ils apprennent leurs cours, ils préparent leurs examens, ils conquièrent de fort beaux diplômes, mais, quand ce travail important est terminé, ils ne vont pas plus loin, au point de vue scientifique bien entendu. Pourtant, nous serions heureux, dans bien des cas, d'avoir auprès de nous des jeunes gens continuant l'étude des sciences qu'ils auraient commencée avec nous. Ils seraient les enfants de la famille ; ils seraient nos candidats et, j'aime à le croire, nos successeurs pour l'avenir. Je félicite chaleureusement les jeunes gens de la Faculté de médecine qui ont remporté des distinctions au concours universitaire, mais pourquoi ne vois-je point d'élèves des autres Facultés y prendre part ? Pourquoi le doctorat spécial, destiné à former de jeunes professeurs, est-il si rarement présenté ?

Messieurs, ce n'est pas un blâme que je vous adresse ; loin de là ! Je comprends les raisons qui bien souvent vous empêchent de faire des études approfondies. Ce n'est qu'un regret que j'exprime et qui peut-être donnera l'idée à plusieurs d'entre vous de se vouer à la carrière scientifique que je leur aurai rappelée.

MES CHERS ÉTUDIANTS,

Vous allez commencer une année nouvelle ; n'oubliez pas, dans votre vie universitaire, que vous avez à côté de vous pour vous conseiller et vous soutenir un Recteur qui vous aime.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur, au nom du corps professoral, de vous remercier d'avoir bien voulu assister à cette séance.

Nous sommes heureux de voir que vous vous intéressez à notre chère Université ; c'est un sérieux encouragement pour nous ; nous vous en exprimons notre profonde gratitude.

Je déclare ouverte l'année académique 1908-1909.

---

The first thing I noticed  
was a faint, shimmering light  
in the distance, a soft glow  
that seemed to pulse and breathe.  
I had never seen anything like it  
before, and it felt like a secret  
being shared with me. The light  
grew brighter, and I saw a path  
leading towards it, a path that  
seemed to be made of stardust  
and hope. I took a step forward,  
and the light welcomed me with  
a warm, golden embrace.

I had never seen anything like it  
before, and it felt like a secret  
being shared with me. The light  
grew brighter, and I saw a path  
leading towards it, a path that  
seemed to be made of stardust  
and hope. I took a step forward,  
and the light welcomed me with  
a warm, golden embrace.

I had never seen anything like it  
before, and it felt like a secret  
being shared with me. The light  
grew brighter, and I saw a path  
leading towards it, a path that  
seemed to be made of stardust  
and hope. I took a step forward,  
and the light welcomed me with  
a warm, golden embrace.